

Dialogue

Bulletin d'Informations Municipales

CAUDRY



Téléthon - 7 et 8 décembre 2012

Des hommes et des femmes qui agissent pour DEMAIN

RETROUVEZ
L'ACTUALITÉ
DE VOTRE
VILLE



Dépôt de gerbe aux Monuments aux Morts - 5 décembre 2012

Des hommes et des femmes qui se souviennent d'HIER

Sommaire

Édito.....	Page 1
Vie Locale.....	Pages 2 à 8
Travaux.....	Pages 9 à 15
Police Municipale.....	Pages 16 et 17
Expression Libre.....	Pages 18 et 19
Dans l'objectif.....	Pages 20 à 25
Commerce-Artisanat.....	Pages 26 et 27
Seniors.....	Pages 28 et 29
Santé.....	Pages 30 et 31
Vie Scolaire.....	Pages 32 et 33
Avenir Jeunes.....	Pages 34 et 35
Infos Pratiques.....	Page 35
Petite Enfance.....	Page 36
Vie Historique.....	Pages 37 à 39
Associations.....	Pages 40 et 41
Agenda.....	Pages 42 à 46
Le Millénium.....	Page 47
Le plume verte.....	Pages 48 à 51
État-Civil.....	Pages 52 et 53



DÉMARCHAGE À DOMICILE

Considérant qu'il est nécessaire de protéger les citoyens et surtout les plus vulnérables d'entre eux, contre des pratiques commerciales déloyales ou agressives telles qu'elles sont définies au code de la consommation, **Monsieur le Maire a pris un arrêté concernant le démarchage à domicile.**

Cet arrêté précise que :

- Toute société qui démarchage à domicile sur le territoire de la commune de Caudry, doit s'identifier auprès de la Police Municipale, avant de commencer sa prospection. Elle doit fournir le nombre, le nom des démarcheurs et la période de démarchage.
- Les habitants qui s'estiment victimes de pratiques commerciales déloyales ou agressives ou encore d'usurpation manifeste d'identité de la part de démarcheurs à domicile sont invités à prendre contact avec les services municipaux de la ville et la Gendarmerie.
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie, Monsieur le Chef de service de la Police Municipale et tous les agents de la force publique sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié et affiché selon la réglementation en vigueur.

Editorial



Chers Caudrésiens,
Chères Caudrésiennes,

Nous vous présentons nos meilleurs vœux de santé, bonheur et réussite professionnelle et familiale.

2013 est là avec un début d'année humide et froid.

Elle suit une année qui n'a pas été un grand cru en matière économique et sociale tant au plan mondial que pour l'Europe et notre pays. Le nombre de chômeurs n'a jamais été aussi élevé et les fermetures d'entreprises se succèdent de manière inquiétante.

Ce chômage élevé ajouté à un revenu moyen par habitant plus faible que la moyenne fait que notre population est plus sensible que d'autres à la crise. En ce qui concerne l'entraide, la ville ne reste pas inactive et a aménagé un local pour les 'Restos du Coeur' et ce sont nos services qui vont chercher les denrées chaque semaine. Merci aux bénévoles qui se dévouent pour améliorer la situation des plus démunis, à ceux qui président un Club ou une Association. Caudry a la chance de pouvoir compter sur beaucoup de personnes généreuses et serviables.

Pour permettre à tous de se sentir bien dans notre ville, nous continuerons à l'équiper. Les travaux du stade nautique intercommunal et du crématorium vont démarrer très prochainement. Je rappelle que les maîtres d'ouvrage ne sont pas la ville mais l'ENI et la Communauté ; le restaurant scolaire sera totalement rénové et des améliorations seront apportées à l'école Jean Macé.

Le quartier Maupassant est en pleine transformation dans le cadre de l'ANRU et nous réfléchissons sur l'aménagement des quartiers : Bibliothèque - site des anciens Leclerc et Bricomarché.

Plusieurs bonnes nouvelles nous sont parvenues en matière économique et vous avez certainement remarqué que l'usine NIEF rue Gustave Delory s'agrandissait.

Tout ceci en maintenant les taux d'imposition les plus faibles de notre strate.

La ville a cherché à gommer la morosité générale en illuminant, en innovant au niveau du Marché de Noël qui a été très apprécié ; en étant partenaire de l'Union des Commerçants pour la quinzaine commerciale. Chaque senior de plus de 65 ans a bénéficié d'un bon d'achat de 25 € et nous avons reçu beaucoup de remerciements des bénéficiaires et des commerçants.

Caudry s'affirme de plus en plus comme une ville où il fait bon vivre et n'a jamais été aussi peuplée : 14632 habitants contre 13662 en 1995 sans que nous cherchions absolument à augmenter notre population.

Bien à vous,

Guy BRICOUT

Maire de Caudry
Conseiller Général du Nord

BLC-la radio du caudresis...

Radio BLC
90.9 FM

5 bis rue A. Briand
Tél : 03 27 85 16 45
Fax : 03 27 85 15 65

web radio

blic909@radio.caudry.fr
www.radio.caudry.fr



Tournée radio BLC en car Podium dans nos villes et nos villages. Artistes à choisir sur catalogue en fonction de votre budget.



Votre radio sur **90.9 FM**, la web radio
ses annonces, ses pubs, ses chansons, ses musiques...
Animaux et objets perdus - Associations - Tarif Pub.



Caudry se dote

d'un nouveau site INTERNET

La ville de Caudry s'est dotée d'un site internet en 2008.

Comme tout autre support de communication, il faut le faire évoluer et le maintenir en adéquation avec les bonnes pratiques du web. Ce site a donc été relooké afin d'améliorer la performance, la communication municipale et le référencement.

Il a été **RÉORGANISÉ** de manière à :

- ➔ faciliter la recherche des informations par l'internaute.
- ➔ recevoir en temps réel les informations municipales (les actualités, les décès, les mariages, les naissances et les manifestations).

Pour les recevoir, il vous suffit de communiquer votre adresse-mail à l'adresse suivante :

cabinet@mairie.caudry.fr

ou vous inscrire dans la news-letter située en bas de la page d'accueil du site **www.caudry.fr**

Vous trouverez sur ce nouveau site un **ESPACE CO-VOITURAGE**

Le covoiturage consiste à partager son véhicule personnel avec d'autres usagers

pour effectuer un trajet en commun. C'est une pratique en développement qui constitue un mode de déplacement nouveau, complémentaire des autres modes de transport et surtout respectueux de l'environnement.



Vous êtes nombreux à réclamer les **PHOTOS** prises par **Raymond TRUY** photographe bénévole du Journal communal «*Dialogue*». Il vous sera dorénavant possible de les télécharger ou de les imprimer en vous rendant sur l'espace photos.

C'est également un outil de communication au service des associations pour promouvoir leurs manifestations (espace affiche, information dans l'agenda, espace photos) et l'envoi de toutes ces informations sur tous les réseaux sociaux les plus utilisés en France (facebook, RSS, overblog, blogger, twitter, canalblog, skyrock...)

Un espace « **ENTREPRENDRE** » consacré aux entreprises et aux commerces a été créé.

La municipalité soutient les initiatives en informant les jeunes entrepreneurs (aides à la création, partenaires économiques) et en accompagnant les projets des entreprises de notre territoire.

Vous serez également **INFORMÉS EN DIRECT** par M. le Maire au moyen d'une vidéo ou d'un flash info, il vous sera également possible de lui poser des questions dans la rubrique « Contact » auxquelles il vous apportera une réponse.

Voir toutes les vidéos

QUESTIONS À MONSIEUR GUY BRICOUT, MAIRE DE CAUDRY



Des internautes ont posé des questions en vue de cette interview du Maire. Nous tenons à préciser que celui-ci ne connaissait pas ces questions à l'avance.

Retrouvez toutes ces informations sur **www.caudry.fr**

DIALOGUE fait peau neuve

Ce nouveau numéro de DIALOGUE est en pleine mutation. En effet, après la même présentation depuis quelques années, nous avons estimé qu'il était temps de donner un petit coup de jeune à notre Bulletin d'Informations Locales. D'abord, pour vous surprendre mais surtout pour vous intéresser encore davantage en améliorant sa qualité de présentation ainsi que sa lisibilité. Ce relooking n'est pas tout à fait achevé, aussi serez vous amenés à voir évoluer votre journal dans les prochains numéros de cette année. En espérant que cette nouvelle version vous donnera entière satisfaction, nous restons à votre disposition.

Anne Meuland-Dhollande et Laetitia Hoëz

service communication / **com@mairie.caudry.fr**





Ça bouge toujours autant avec le Conseil Municipal des Jeunes

En effet le Conseil Municipal des Jeunes de Caudry, est toujours aussi actif!

Ils n'ont pas hésité à donner de leur temps et de leur personne en faveur du Téléthon, afin de récolter des fonds, ceci dans l'organisation et le déroulement de cette journée. L'année 2012 s'est terminée avec leur participation active lors du marché de Noël en direction des plus jeunes (peluches, mère Noël, père Noël), mais également en faveur des familles car ils étaient présents lors du réveillon de la solidarité organisé par le Centre social BRN mais également celui organisé par le CCAS (danses, maquillage, peluches...)

L'année 2013 démarre tambour battant, car un gros projets en direction des jeunes enfants caudrésiens hospitalisés est en train de voir le jour, ils sont partie prenante également dans le salon de « l'imagination » et dans la mise en place des journées « quartiers d'été » qui auront lieu en juillet et en août.

Il est bon de rappeler que ces jeunes (âgés entre 12 et 18 ans) participent et mettent en place toutes ces projets et actions de façon bénévole, et font preuves d'actes citoyens. Pour bien redémarrer l'année ils se sont retrouvés au Bowling de Caudry, afin d'échanger de façon conviviale.

Ces jeunes sont encadrés par Mme Sandrine TRIOUX, adjointe à la jeunesse et M. Thierry DOREMUS responsable du Service Enfance Jeunesse de la Ville de Caudry.

Thierry DOREMUS



Si vous avez entre 11 et 19 ans, que vous avez envie de vous investir dans la vie de la commune,

VOUS POUVEZ TOUJOURS LES REJOINDRE

en appelant au **06.07.16.49.79**

ou en écrivant à tdoremus@mairie.caudry.fr

Vous pouvez également vous rendre sur la page

Facebook du CDJ

<http://www.facebook.com/cdj59540>



j'adore le nord



Lors de la 54^{ème} remise des prix du **CONCOURS DÉPARTEMENTAL des maisons, villes et villages fleuris**

qui s'est déroulé en Novembre dernier à Gravelines en présence de plus de 700 personnes, deux Caudrésiens ont été mis à l'honneur dans la catégorie Maisons avec Jardin et se sont vu recevoir le diplôme et le prix.

Il s'agit de M. AMEYE Mention « Excellence » et de Mme DENIMAL Mention « Très bien »

Félicitations à eux!



**7 ET 8
DECEMBRE
2012**



Téléthon 2012, défi relevé !

Ils sont venus, ils sont tous là, Sébastien, Thomas, Paul et tous les autres... les participants du Téléthon 2012 peuvent être fiers. Le groupe de motivés, tous issus pour la plupart du milieu associatif, qui voulait relancer cette belle fête de la solidarité et de la générosité à Caudry, a relevé le défi.

L'après-midi, les Ateliers Culturels n'ont pas désempé, grâce aux multiples animations organisées par les bénévoles au profit de cette grande fête nationale.

En plus d'une bonne action, le public qui s'était déplacé nombreux, a pu joindre l'utile à l'agréable, en découvrant la multitude d'activités que propose cette structure exceptionnelle.

À l'extérieur, le mauvais temps n'a pas découragé un seul instant les participants qui ont vendu tout l'après-midi des sucreries et des boissons pour le plus grand plaisir des petits et des grands.



➔ **1800€** ont ainsi été récoltés pour la recherche médicale.



À signaler l'implication de nombreux jeunes dans cette belle aventure humaine.



Caudry ACCUEIL – quatrième édition

Afin d'organiser la 4^{ème} édition de « Caudry Accueil », l'Office de Tourisme a contacté au préalable 80 nouveaux arrivants inscrits à l'Office de Tourisme. 50 personnes ont alors répondu à l'appel.

Ainsi le samedi 26 janvier dernier, les nouveaux arrivants ont été accueillis par M. Gérard BOURY, Premier Adjoint au Maire et Mme Elisabeth Leclercq, responsable de l'Office de Tourisme de Caudry.

Au programme de ce rendez-vous fort convivial : une visite guidée en bus de la cité de la Dentelle. Le public fort intéressé a ainsi pu découvrir les principaux atouts de notre belle ville et ce malgré un épisode neigeux assez abondant.

Monsieur BOURY s'est improvisé guide touristique en raison de l'absence inopinée de Madame MERY-DUEZ, conseillère déléguée au Tourisme, au Patrimoine et à la Communication, qui était souffrante ce jour-là.

Le premier adjoint fort inspiré, a fait l'apologie du centre-ville : pôle culturel, théâtre de 500 places, cinéma le Millénium, musée des Dentelles et Broderies, Espace de Vie Historique...

L'Histoire locale n'a pas été oubliée avec l'évocation de Sainte Maxellende, la patronne des aveugles et des mal-voyants.

De flocon en flocon, la petite troupe fort attentive a découvert le Rosaire, renommé pour sa fête de quartier, le rond point de la gare, qui mène au chantier de la future Université Régionale des Métiers de l'Artisanat, qui

permettra aux jeunes apprentis de se former aux métiers « de la coiffure, de la boulangerie et du bâtiment.

Tout ça pour fin 2013, début 2014 », précise Monsieur BOURY.

Après en avoir pris plein les yeux, les nouveaux Caudrésiens ont été reçus en Mairie par le premier édile de la ville.

Guy BRICOUT a débuté son allocution sur le statut de Capitale Mondiale de la Dentelle de la ville de Caudry.

Il a ensuite évoqué son célèbre Carnaval d'Été et toutes les activités que l'on peut trouver à Caudry.

Après cette énumération fort utile, des cadeaux de bienvenue offerts par l'Office Municipale de la Culture, la Municipalité et l'Office de Tourisme ont ensuite été remis à chacun. La Maison des Associations a présenté pour sa part, son programme d'excursions à venir.

Après toute cette somme d'informations, les nouveaux Caudrésiens étaient invités à s'exprimer à leur tour. Ils ont alors fait part aux élus et aux organisateurs de cette 4^{ème} édition de Caudry Accueil, de leur satisfaction d'avoir choisi Caudry ...



RECENSEMENT MILITAIRE

La loi n° 97-1019 du 28 octobre 1997 a suspendu le service national et instauré un parcours de citoyenneté et, ainsi, l'obligation de recensement pour tous les Français(es) de 16 ans auprès de la Mairie de leur domicile.

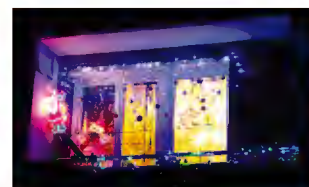
L'attestation de recensement ainsi que le certificat de participation à la Journée Défense et Citoyenneté (J.D.C) sont obligatoires pour s'inscrire à différents examens : CAP, BEP, Baccalauréat, Permis de conduire.

Cette démarche permet également l'inscription d'office sur la liste électorale à l'âge de 18 ans.

Les jeunes gens nés entre le 1^{er} octobre 1996 et le 31 mars 1997 sont donc invités à se présenter en Mairie en vue de leur inscription sur les listes de recensement militaire de la 1^{ère} période 2013 avec le livret de famille de leurs parents ou, à défaut, d'une pièce d'identité.

Jean-François SAUTIERE
Administration Générale





Ils illuminent leurs habitations durant les

Fêtes de fin d'année ...et embellissent notre ville

Guy Bricout, Gérard Boury, Elisabeth Tournay, Agnès Béranger et Sandrine Trioux ont souhaité mettre à l'honneur les habitants de Caudry qui décorent et illuminent leurs extérieurs durant les fêtes de fin d'année.

Comme pour les participants au concours des Maisons Fleuries, une manifestation placée sous le signe de la convivialité et de la simplicité était organisée dans la Salle des Cérémonies de l'Hôtel de Ville.

Les membres de la municipalité ont attribué aux nombreux habitants distingués des petites douceurs sucrées ainsi que du champagne - des cadeaux, encore dans le ton de cette saison de fêtes qui s'achève avec le retour du printemps.

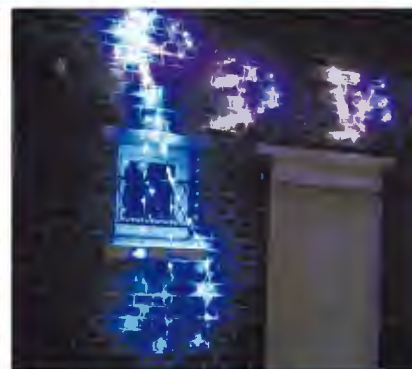
Comme à l'École des Fans, le jury composé d'élus, qui a sillonné la ville à la découverte des décors tous plus beaux les uns que les autres, a été unanime : Tous méritent de gagner !. En effet, comment départager les balcons des fenêtres?, les portes d'entrée, les personnages dans les jardins?

Cependant le jury a relevé la créativité de Madame SOISSON (photo page 7), qui habite au 34 rue de la Paix. Chacun s'est dit ému par cette mise à l'honneur qui n'était pas envisagée lors de la mise en place des décors de lumière... rendus encore possible en cette période de crise par les nouvelles technologies qui réduisent considérablement les dépenses énergétiques.



Vous êtes intéressé?

Nul besoin de vous inscrire en Mairie
Laissez parler votre créativité en
fin d'année et le jury saura
vous trouver !.





Maison de Madame Saison





LES CHARIOTS CAUDRÉSIENS

édition 2013

Ont été distingués par G. Bricout et des élus du Conseil Municipal :

La Salle Polyvalente de la Base de Loisirs du Val du Riot avait des allures de salle de spectacle pour accueillir comme il se doit la 13^{ème} édition des Chariots Caudrésiens organisée le 08 février dernier par la ville de Caudry.

Cette manifestation honorifique qui récompense des hommes et des femmes d'exception, impliqués dans la vie associative de notre cité, rassemblait pour la circonstance plus de 500 représentants de nos sociétés locales.

En l'absence du dynamique Bernard Vermeil, adjoint aux Fêtes et Cérémonies immobilisé pour des soucis de santé, monsieur le Maire a lancé le coup d'envoi de la soirée sur des airs de jazz interprétés par le talentueux groupe Dess Trompette.

Marie-Agnès JOAILLE

Trésorière et responsable de la gestion du vestiaire de la Croix Rouge et de ses ventes. Professeur d'éducation physique, Marie-Agnès est également très investie dans le sport.

Pierre-Yves GRIMBERT

Vice-Président des SN4C et organisateur de compétitions.

Jeannine BRACQ

Présidente de Caudry d'Hier et d'Aujourd'hui, Jeannine est aussi trésorière de l'association du musée des dentelles et broderies et membre des Amis de la Dentelle.

Danielle WILINSKI

Professeur d'éducation physique, Danielle est la fondatrice du Club de Gymnastique Rythmique et sportive.

Gérard KUKURUDZ

Président du Tir Sportif Caudrésien, Gérard a été décoré en janvier dernier du grade de Chevalier du mérite national.

Colette DUMEZ Jacqueline LENGRAND et Marie-Lou SERUSIEZ

«Les meufs» sont connues pour leur motivation à faire de la Maison de Quartier Maupassant une grande et belle réussite

Gérard LEMAITRE

Créateur du Club d'Astronomie Caudrésien qui fêtera son 20^{ème} anniversaire en 2014, Gérard propose également de nombreuses manifestations sur ce thème.

Michel DENHEZ

Enseignant à la retraite, décoré des Palmes Académiques, de la Croix de la Valeur Militaire, il est connu pour son dévouement et sa serviabilité lors des manifestations caritatives et patriotiques. Michel est aussi le correcteur de «Dialogue» depuis sa création.

Après des moments riches en émotion, la soirée s'est poursuivie jusque tard dans la nuit au son des rythmes endiablés joués par Dess Trompette



Travaux

Le réservoir de Caudry



POURQUOI CES TRAVAUX?

→ Alimentation de Caudry avant les travaux

Le «château d'eau» de Caudry est constitué de deux cuves : une cuve «haute» et une cuve «basse».

Chaque cuve a une capacité de 1 000 m³. Depuis une dizaine d'années, toute la distribution a été mise sur la cuve haute ce qui a eu pour effets :

- D'améliorer la pression distribuée sur l'ancien bas service,
- De permettre l'ouverture des maillages (vannes qui séparaient les anciens bas et haut services),
- D'améliorer la défense incendie.

→ INCONVÉNIENTS

Toutefois, cela a eu comme effet de réduire la capacité stockée utilisée (qui est passée de 2 000 à 1 000 m³).

En temps normal, le niveau d'eau, dans le réservoir, fluctue entre 3,80 et 4,30 m mais il descend couramment, malgré le pompage, jusqu'à une cote de 3,00 m soit une quantité stockée d'environ 700 m³.

Ce stockage de 700 m³ correspond à environ quatre heures d'autonomie en cas de panne de pompage à Saint Benin ou de rupture de canalisation. Ce stockage de 700 m³ pourrait également être juste en cas de gros incendie, par exemple sur un site industriel.

→ SOLUTION

Pour augmenter cette autonomie, il a été décidé de remettre en service la cuve basse de 1 000 m³ et de créer une station de reprise qui réalimentera la cuve haute à partir de cette cuve basse.

Pour cela, une station de reprise de 2x100 m³/h a été installée en bas du réservoir. Elle prend l'eau dans la cuve basse et la refoule (par l'ancien refoulement de Fontaine-Au-Pire non utilisé) dans la cuve haute.

Comme la cuve basse n'alimente personne d'autre, pour renouveler son eau, un pompage quotidien de 300 m³ est déclenché.

L'autonomie minimum passe ainsi de quatre heures à neuf heures ce qui est beaucoup plus sécurisant!

Jean-Pierre COLNAY

Espaces Publics et Urbanisme



Espace Info Énergie
Conseils gratuits, neutres
et indépendants



Le conseil « Énergie » de l'Espace Info Énergie du Cambrésis

Veillez à bien isoler votre habitation. Des laines végétales posées correctement, vous permettent de baisser votre facture de chauffage et vous assurent un meilleur confort d'été.

De plus, pour une meilleure efficacité de votre isolation n'oubliez pas de l'associer à une bonne ventilation. Cette dernière peut permettre de lutter contre les problèmes d'humidité.

POUR PLUS

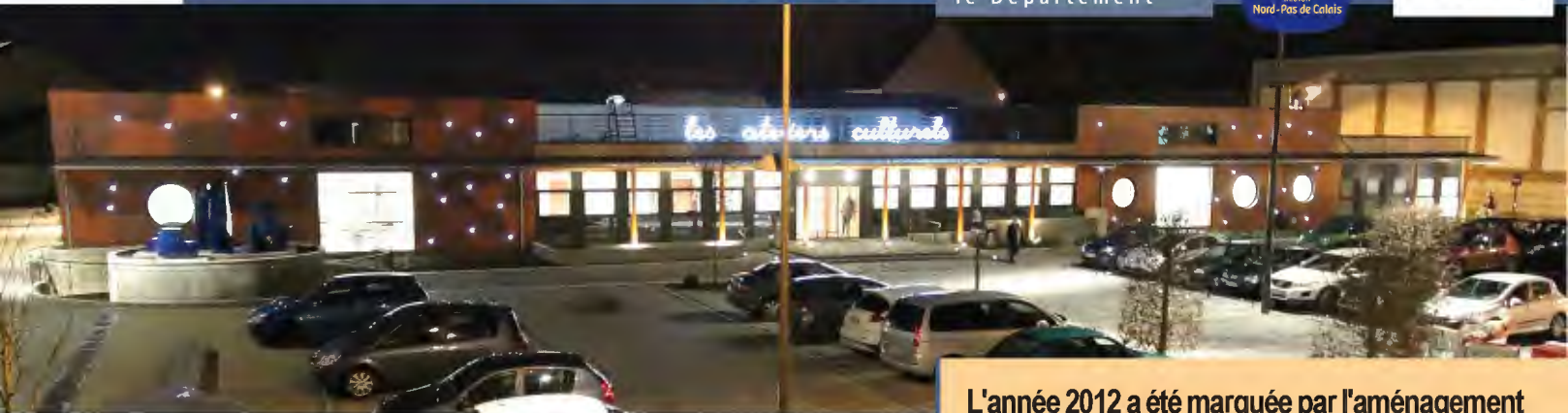
D'INFORMATION sur les systèmes de chauffage, les économies d'énergies et les aides financières

contactez la conseillère
info énergie
et prenez rendez-vous par
téléphone 03 62 53 25 18
ou par mail
jaccadebled@adilnord.fr

Prochaines
PERMANENCES
à Caudry les :

➔ **5 avril et 19 avril**
de 9h à 12h30
(CCAS, 6 rue Gambetta).





L'année 2012 a été marquée par l'aménagement d'un équipement public important en centre ville :

LES ATELIERS CULTURELS ont vu le jour et permis de regrouper un certain nombre d'associations culturelles dans un équipement à la fois esthétique et très fonctionnel.

En vue d'accompagner le bâtiment, la ville a aménagé ses abords en créant :

des espaces pour les piétons : allée centrale, larges trottoirs et espaces de rencontre respectueux des dernières normes d'accessibilité, **des espaces arborés et plantés**, favorisant le retour de la nature en ville

un nouveau parvis sécurisé pour l'école maternelle Françoise Dolto,

une offre diversifiée de stationnement : 51 places longue durée pour les usagers et riverains
2 places pour les personnes à mobilité réduite, et 6 places déposes minutes.

L'aménagement de cette Place, sur la friche de l'ancien lycée Jacquard, s'inscrit dans une démarche de développement durable et a pour vocation d'améliorer votre cadre de vie.

Pour cet aménagement urbain, la ville a réussi à obtenir 80 % de subventions :

du Département du Nord, au titre du Fonds pour l'Aménagement du Nord section « Cadre de vie »,

de la Région Nord Pas de Calais, au titre de la politique « Pays - Maîtrise périurbanisation », et de l'Etat, au titre du Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire,

laissant ainsi, à la charge de la ville de Caudry, seulement 20 % du montant hors taxe de cette opération .

Marion MUTEZ

Paysagiste DPLG

Chargée d'aménagements urbains

Espace Nautique Intercommunal

Les travaux ont démarré



Actuellement



Prochainement



Après 4 semaines de préparation de chantier pour :

- coordonner l'intervention des entreprises
- effectuer le repérage, l'altimétrie et le bornage du terrain
- dresser les constats d'huissier

Le Syndicat mixte de l'Espace Nautique Intercommunal, présidé par M. Serge WARWICK est actuellement en train de gérer le chantier qui prévoit l'installation des bases de vie, le terrassement et l'implantation des grues qui doit s'effectuer sur une période déterminée de 4 semaines.

A l'issue de cette étape, les toupies-béton arriveront pour le gros œuvre.

Quelques chiffres :

- le lot VRD (voie-réseaux-distribution)
5000 m³ de terre à déplacer pour les plages végétalisées et les pelouses.
- le lot Gros œuvre étendu
12000 m³ à évacuer pour créer les fondations.

Vivre à Caudry

de 1995 à nos jours, LES RÉALISATIONS :



NOMBREUSES, toutes les réalisations ci-dessous n'ont pu faire l'objet d'une insertion photographique dans le plan de situation de gauche

Action Économique

- Extension de la ZI (35 ha),
- Création d'une zone commerciale Leclerc, d'un ensemble commercial et d'une zone commerciale et artisanale RD 643,
- Plateforme PTT,
- Zone industrielle : implantation d'Oxytol, Chrystal Plastic, ACET, Ets Gorez, Coved, Duflot, Entreprise Jean Bracq, Ramery, De Graef, extension Sicôs avec bâtiment logistique.

Actions sociales

- Rénovation du CCAS et extension,
- Construction de la Crèche et du Relais Assistantes Maternelles,
- Centres sociaux,
- Création d'un foyer de stabilisation,
- Aire d'Accueil des Gens du Voyage et aménagement d'une salle.

Aménagements urbains

- Création du parking Don Bosco,
- Création d'une nouvelle brigade de gendarmerie,
- Voirie rue de la Gare,
- Giratoires Sud, Giratoire boulevard du 8 mai 45,
- Création du parking Briand (92 places),
- Réfection de la Place et de l'Eglise d'Audencourt,
- Accueil d'un nouveau Centre d'Incendie et de Secours,
- Transformation de la Place du Général de Gaulle (2010),
- Rénovation des Jeux pour enfants Quartier Négrier, Maupassant, A. Briand,
- Giratoire de la Place E. Plet, Giratoires RD 643,
- Rénovation Jeux pour enfants (Rue C. Marot),
- Amélioration cimetière (voirie, colombarium, arboisement...),
- Parking rue Gambetta (face à l'ANPE) (1997), et rue Henri Lefebvre (2010/2011),
- Stationnement doublé dans le centre ville, zone bleue,
- Pôle d'échanges de la Gare (2011),
- Funéraire (1996),
- Giratoires CD 115 et du Jeunes Bois,
- Bd de Contournement Ouest - Prolongement de la rue de la Gare (2011),
- Rénovation du site et création du parking des Bains Douches,
- Rénovation du Quartier Maupassant (maison de quartier...),
- Aménagement du site des Bains Douches (20 places de parking).

Éducation

- Collège Jean Monnet (1996),
- Lycée HQE Jacquard (2001),
- Rénovation du collège Prévert,
- Parking école Jules Ferry et rue Louise Michel,
- Rénovation école Paul Bert et école Janssoone (2011),
- Cantine école Condorcet,
- Requalification du restaurant scolaire Paul Bert.
- Université Régionale des Métiers de l'Artisanat.

Environnement

- Base de Loisirs : création d'une salle polyvalente, d'un 3^{ème} étang, d'un parc animalier, d'un parc de jeux, d'un chemin piétonnier et d'une station d'épuration,
- Nouvelle déchetterie,
- Création des jardins familiaux.

Environnement (suite)

- Démolition de l'abattoir, aménagement d'un parking et d'un chemin piétonnier,
- Amélioration de l'assainissement Place De Gaulle et quartier Négrier, Mise en lumière de la Basilique (2010) et travaux de rénovation (2011/2012) et Mise en lumière de l'église d'Audencourt
- Création des Rivières de Marbre à la gare SNCF
- Aménagement du Bois Thierry
- Aménagement de la promenade Sud, bld du 19 mars 1962

Habitat

- Logements rue Paul Moreau (2011), rue de Fontaine, rue Montaigne, rue des Frères Toffin, rue du Château, rue du Cateau, rue Charles Gide, rue Anatole France, Bld Jean Jaurès,
- Résidence Domaine de Matisse (2010),
- Résidence La Morinière,
- Lotissement rue Edison (2010),
- Lotissement Hurée des Prettes,
- Création de la résidence Christelle rue du Bois Dupont,
- Création des résidences Park Avenue et Les Hauts de Caudry,
- Projet immobilier Habitat 62/59.

Personnes âgées

- Espace intergénérationnel Schweitzer,
- Résidence service pour personnes âgées rue du Château,
- Extension de la maison de retraite Léonce Bajart,
- Création d'un EHPAD, maison de retraite privée La Dentellière.

Santé

- Construction d'un foyer d'accueil médicalisé APAJH
- Création d'un cabinet de radiologie,
- Création d'un centre de dialyse,
- Création d'un centre médico-psychologique,
- Création du CAMPS,
- Création d'un centre d'addictologie.

Sécurité

- Mise en place de la vidéoprotection,
- Création d'une Police municipale.

Sport, culture et tourisme

- Création du Skate park,
- Construction Salle des Tullistes,
- Création d'un terrain de foot synthétique,
- Réalisation du Palais des sports (2005),
- Rénovation du stade nautique,
- Extension de la salle Coubertin,
- Théâtre de 500 places - Pont des Arts - Cinéma,
- Installation de la médiathèque départementale (1997),
- Rénovation des installations sportives (stand de tir, salle de tennis de table...),
- Local pour la pétanque (2012),
- Réhabilitation de la Salle des sports Paul Bert (2011),
- Plateau sportif couvert (2011),
- Bâtiment BLC,
- Musée d'Histoire Locale Caudry d'Hier & d'aujourd'hui,
- Ateliers Culturels.

PROCHAINEMENT : réalisation d'un centre nautique intercommunal, construction d'un crématorium, requalification de la friche Bélot, des friches des anciens Leclerc et Bricomarché, rénovation des abords de la bibliothèque, création d'un parking ... ET BIEN D'AUTRES PROJETS À VENIR !

LE QUARTIER MAUPASSANT




un nouveau mode de vie.

La ville de Caudry réalise pour vous les travaux d'aménagement de l'espace public en lien avec les réhabilitations et les constructions neuves de **PROMOCIL**.



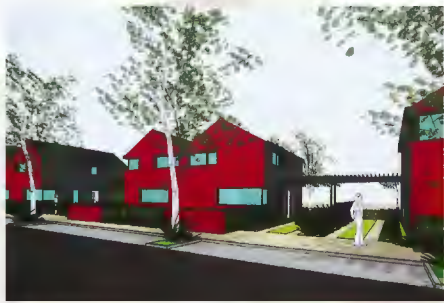
La perspective du modèle Lutèce

LES CHIFFRES

-  117 logements démolis
-  117 logements construits
-  195 logements réhabilités



Opération C1-C2 et C3, 30 logements



Opération M3 et M4
15 logements locatifs et en
accession sociale à la propriété



Opération C5, 14 logements
Rue Jacquard, centre ville



Opération M1,
4 logements locatifs, Rue de Paris

Opération M2,
9 logements de plain-pied



Livraison 2013 et 2014



Réhabilitation thermique du modèle Étoile :

D'une classe énergétique D ramenée à B



La Rénovation Urbaine est un enjeu très important pour les habitants de la ville de Caudry mais aussi pour l'ensemble des acteurs du territoire. Le bailleur PROMOCIL, avec des financements ANRU et FEDER (Fonds Européen de Développement Régional), a réalisé la réhabilitation thermique exemplaire de nombreux logements, permettant ainsi aux habitants de bénéficier de résidences mieux isolées, et de réduire leur consommation énergétique.

Gestion du DOMAINE



PUBLIC ROUTIER

L'amélioration, la construction ou la démolition d'édifices nécessite que l'on occupe le domaine public routier ou ses dépendances. Dans ce cas, il faut respecter la réglementation relative à la gestion de la voirie et de la circulation.

Définition :

Le domaine public routier communal comprend l'ensemble des biens du domaine public de la commune affectés aux besoins de la circulation et de ses dépendances. Celles-ci sont constituées des : talus, fossés, trottoirs, plantations d'alignement, panneaux de signalisation, candélabres etc...

Réglementation :

« L'occupation du domaine public routier n'est autorisée que si elle a fait l'objet, soit d'une **permission de voirie** dans le cas où elle donne lieu à emprise, soit d'un **permis de stationnement** dans les autres cas, délivrés par Monsieur le Maire de Caudry ».

Permission de voirie : Il s'agit de l'acte autorisant la réalisation de travaux en bordure de voie ou sur le domaine public. On doit recourir à la **PERMISSION DE VOIRIE** lorsqu'il est question d'une utilisation du domaine public avec emprise, c'est à dire lorsque cette utilisation implique l'exécution de travaux qui modifient le domaine public occupé.

Elle est délivrée principalement pour :

La création ou l'extension de réseaux, les branchements particuliers. Les travaux de construction ou de réparation en bordure de la voie publique. La construction de clôture, de portail, la pose de compteur. La création de saillie sur la voie publique comme un balcon, une marquise, une enseigne en drapeau etc...

(Cette énumération n'est pas exhaustive).

➤ Toutes ces autorisations sont délivrées sous la forme d'arrêté de police, par Monsieur le Maire de Caudry. Si le domaine public concerné se situe sur une route Départementale, l'avis sera demandé à Monsieur le Président du Conseil général.

➤ La sécurisation et la signalisation des lieux mentionnés dans l'arrêté sont à la charge du demandeur. Il devra également tenir compte de la sécurité des usagers des trottoirs et au besoin les inviter à changer de côté en utilisant le cas échéant une signalisation réglementaire (panneaux, marquage provisoire, etc...).

Permis de stationnement : Il s'agit de l'acte autorisant le stationnement, le dépôt sur le domaine public ou le surplomb de ce dernier, qui peuvent être liés à une activité professionnelle ou ponctuelle. On doit recourir au **PERMIS DE STATIONNEMENT** lorsqu'il est question d'une utilisation du domaine public sans emprise.

Il est délivré principalement pour :

La mise en place d'un échafaudage, un dépôt de bois ou de matériaux, l'installation d'une terrasse de café, d'une buvette, d'un étal de magasin, la vente de produits, l'organisation de vide greniers, d'expositions, le stationnement d'un camion de déménagement.

(Cette énumération n'est pas exhaustive).

vos demandes sont à déposer :

Services techniques de la ville de Caudry
Annexe 1 de la Mairie,
rue Auguste Marliot.

N° tél : 03.27.75.70.10



Réglementation DES CHIENS

de 1^{ère} et de 2^{ème} catégorie :
Loi du 20/06/08

Les détenteurs de chiens classés de 1^{ère} ou de 2^{ème} catégorie (chiens de garde ou de défense) ont l'obligation de déclarer l'animal à la Police Municipale du lieu de résidence.

La délivrance du permis de détention est subordonnée à la production de pièces justifiant :

- De l'identification du chien dans les conditions prévues à l'article L212-10.
- De la vaccination antirabique du chien en cours de validité,
- D'une assurance garantissant la responsabilité civile du chien ou de la personne qui le détient pour les dommages causés au tiers par l'animal article R211-7.
- Pour les chiens mâles et femelles de la première catégorie, de la stérilisation de l'animal.
De l'obtention, par le propriétaire ou le détenteur de
- l'animal, de l'attestation d'aptitude mentionnée au I de l'article L.211-13-1.
De l'évaluation comportementale prévue au II de
- l'article L.211-13-1.

CAUDRY Ville PROPRE

Un peu d'humour?

Jean-Claude VANESLANDER et Gilles GUERAULT, deux habitants de la rue Fourier, las de ramasser quotidiennement des déjections canines devant leur porte et désireux de préserver la propreté de leur environnement, ont lancé une campagne de sensibilisation humoristique basée sur l'éducation du chien et la responsabilisation de son maître. Habituer le propriétaire du chien afin que l'automatisme s'installe, que la ballade de l'animal ne soit plus une mauvaise version des cailloux du Petit Poucet mais au contraire la démonstration que l'on peut avoir un chien et le promener en ville sans salir l'espace de tous.

Respect des règles relatives



Ne peuvent détenir CES CHIENS :

- Les personnes de moins de 18 ans.
- Les majeurs en tutelle, les personnes condamnées pour crime ou violence.
- Les personnes auxquelles le Maire a retiré la propriété ou la garde d'un chien parce qu'il présentait un danger pour les personnes ou les animaux domestiques.

Les chiens doivent toujours être promenés, muselés et tenus en laisse par une personne majeure et en possession du permis de détention.

Sanctions pour la non réglementation de 150€ à 750€ selon l'infraction

Si votre animal domestique à mordu ou griffé : Vous devez déclarer la morsure à la Police Municipale de votre lieu de résidence.

Le détenteur ou le propriétaire de l'animal sera tenu de se soumettre :

- À une **Évaluation comportementale**
- À la **Surveillance « Rage »** qui consiste à faire procéder à 3 visites par son vétérinaire, à 8 jours d'intervalle, la 1^{ère} consultation devant être réalisée au plus tard 24 heures après la morsure, en application du premier alinéa de l'article L. 223-10 du code rural.



C'est souvent par l'humour que les messages passent mieux, la preuve! ces affiches apposées sur leurs portails ont porté leurs fruits puisque chaque matin, ils ont le plaisir d'ouvrir leur porte sans marcher dans la m....!



Il ne reste plus qu'à instaurer cette politique à l'échelle communale et espérer que les trottoirs de la ville de Caudry seront enfin propres !

AU CODE DE L'URBANISME

Vous souhaitez construire, aménager un terrain, modifier ou démolir une construction, ou édifier une clôture, vous devez respecter les règles relatives au code de l'urbanisme et au plan local d'urbanisme (PLU) de la ville de CAUDRY. Suivant le projet que vous souhaitez réaliser, vous devez constituer et déposer un dossier (permis ou déclaration) auprès des services techniques de la ville.

Ces dossier sont :

1. Le permis de construire : en cas de construction ou d'agrandissement d'une maison individuelle ou de ses annexes (abri de jardin, garage), mais également en cas de construction de bâtiments à usage d'activités. Il est nécessaire lorsqu'il s'agit d'une construction d'une surface de plancher supérieure à 20 m² (ou 40 m² selon cas).

En cas de démolition liée au projet, celle-ci peut être incluse dans le permis de construire.
2. La déclaration préalable : en cas de construction de surface de plancher inférieure à 20 m² (ou 40 m² selon le cas), mais aussi pour tous travaux de modification d'aspect extérieur des constructions existantes (façade, fermeture ou ouverture de baies, ravalement ou mise en peinture de façade, remplacement de menuiseries, toiture...) ou édification de clôtures.

La division d'un terrain en vue de la construction (lotissement), sans qu'il n'y ait de voirie ou d'espaces communs prévus, est également soumise à déclaration préalable.

En cas de démolition liée au projet, celle-ci peut aussi être incluse dans la déclaration préalable.

3. Le permis de démolir : en cas de démolition partielle ou totale d'une construction (maison, mur de clôture, annexes...)

4. Le permis d'aménager : en cas d'aménagements sur un terrain (lotissements avec voirie et/ou espaces communs, terrain de camping ou parc résidentiel de loisirs, terrain pour la pratique de sports ou loisirs motorisés, parc d'attractions ou aire de jeux, terrain de golf, aires de stationnement, affouillements ou exhaussements).

Selon les types d'aménagement, des conditions de seuil sont prévues ; en dessous de celui-ci, ces aménagements relèvent de la déclaration préalable,

En cas de démolition liée au projet, celle-ci peut aussi être incluse dans le permis d'aménager.

ATTENTION : Si votre terrain est situé dans le périmètre de protection des monuments historiques c'est-à-dire 500 mètres autour de la « maison Dumont » (immeuble inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques depuis le 26/04/2001), sise 43 rue Salembier, le projet sera soumis à l'architecte des bâtiments de France (et le délai d'instruction de votre dossier sera majoré).

IMPORTANT : En cas de changement de destination d'une construction (logement en commerce, commerce en bureaux, industrie en logement...), ces travaux sont également soumis à formalités : soit à permis de construire, soit à déclaration préalable, selon les travaux qui seront mis en œuvre.

Pour clore ce chapitre, certains travaux ou aménagement ne sont pas soumis aux formalités du code de l'urbanisme, mais doivent cependant respecter le plan local d'urbanisme de la ville.

EXEMPLE : En cas de création de logements supplémentaires dans un immeuble d'habitation (donc sans changement de destination), et sans modification extérieure, aucun dossier n'est à déposer. Cependant, le projet devra respecter les dispositions du PLU qui exige la réalisation d'aires de stationnement pour tout logement supplémentaire créé.

En cas d'impossibilité technique ou architecturale, et sous réserve que les autres possibilités prévues au code de l'urbanisme ne puissent être réalisées, **le propriétaire sera tenu de verser la participation pour non réalisation d'aires de stationnement (PNRAS) votée par le conseil municipal, qui s'élève à ce jour à 4 588 € par place manquante.**

Le non respect de cette disposition relève de la procédure délictuelle.



VOS RÉFÉRENTS POUR TOUTE DEMANDE

SERVICES TECHNIQUES - Annexe 1 de la Mairie,
rue Auguste Marliot.

N° tél : 03.27.75.70.10

ou SERVICE INSTRUCTEUR des
demandes : SIVU MURS MITOYENS,
17, rue Jacquard à Caudry.

N° tél : 03.27.72.92.20

Le DROIT D'EXPRESSION des conseillers municipaux

Charte de bonne conduite dans la rédaction des écrits destinés au Journal Municipal « DIALOGUE »,

Adoptée par 29 voix Pour et 3 abstentions :

MM. BEZIN, DEBOURGIA et PODEVIN

lors de la séance du Conseil Municipal
du 26 novembre 2002.

Dans les communes de plus de 3500 habitants, un espace doit désormais être réservé à l'expression des conseillers municipaux n'appartenant pas à la majorité municipale, conformément à l'article 9 de la loi du 27 Février 2002 relative à la démocratie de proximité.

Droit de réponse immédiat

⇒ Chaque groupe reçoit avant la publication les textes et peut répondre immédiatement mais seulement en cas d'anomalie flagrante.

Ensemble pour Caudry

J'utilise mon droit de réponse comme il est prévu par le règlement pour répondre à des contre-vérités.

La piscine dont les travaux vont débuter bientôt n'est pas municipale mais intercommunale. La ville ne sera donc pas concernée par sa gestion, c'est l'ENI (Espace Nautique Intercommunal) qui est maître d'ouvrage. L'opposition écoute-t-elle ? car contrairement à ce que Caudry pour Tous, Caudry Autrement écrit, on n'en a pas parlé en Conseil Municipal.

La piscine qui sera construite est une piscine moyenne comme celle de St Amand. Il est encore utile de préciser qu'avec l'appui de la ville cette fois, la piscine dont les travaux commencent, bénéficiera de plus de 4 000 000 d'euros de subventions, ce qui est exceptionnel. De plus le Caudrésis mérite bien un bel équipement certainement pas pharaonique.

Ajoutons quand même que Jeunesse et Sports considère qu'il faut une piscine pour 9 000 habitants. Le Nord Pas de Calais est en dernière position avec une piscine pour 22 000 habitants.

Avec 4 piscines, le Cambrésis comptera une piscine pour 39 000 habitants, ce qui n'apparaît pas exagéré.

Sur les impôts, je suis surpris de la position incroyable de l'opposition. Après avoir longuement demandé à faire partie de la communauté, elle y est désormais présente et a voté le budget dans la séance du 11 avril 2012 dont l'augmentation des taux qu'elle critique. On ne peut avoir deux attitudes !.

Décidément l'opposition doit être très distraite dans ces conseils. Il est vrai qu'elle n'y intervient jamais ! Peut être ne savent-ils pas non plus que chaque fois qu'une compétence est transférée, on retient l'équivalent de son coût sur la dotation de compensation qui représente ce que la commune a amené en taxe professionnelle l'année du passage en communauté, c'est à dire pour nous en 2006.

La ville a compensé les compétences qu'elle transfère et continue à payer pour les services qu'elle a transférés !! La transparence est donc bien réelle mais encore faut-il écouter. De plus en ce qui concerne les propriétés non bâties, c'est à dire les terres, cela concerne très peu de contribuables et le taux voté par l'opposition - il faut encore le souligner - ne pouvait être réduit. Une explication a d'ailleurs été donnée aux exploitants agricoles à Elincourt un soir de conseil communautaire et repris le lendemain par le journal.

Ensemble pour Caudry

Chères Caudrésiennes, chers Caudrésiens,

L'année qui s'achève n'a pas été un bon cru en matière économique et sociale tant au plan mondial que pour l'Europe et notre pays.

Pour la première fois de son histoire, l'Europe a adopté un projet en baisse.

En France, les fermetures d'entreprises se succèdent de manière inquiétante et le nombre de chômeurs n'a jamais été aussi élevé - 3 132 900 au 31/12/2012 dont 500 000 jeunes, soit un taux de chômage de 10,3% de la population active. Au niveau régional, le chômage s'est accru de 26 000 personnes en 2012 portant à un total de 360 000 le nombre de demandeurs d'emploi inscrits dont malheureusement beaucoup de jeunes.

Les prévisions pour 2013 ne sont pas bonnes et sont régulièrement revues à la baisse.

- perspective de croissance faible : 0,3%,

- inflation estimée à 1,8% (2% en 2012),

- le déficit public ne pourra pas atteindre 3% du PIB.

Actuellement la dette publique représente plus de 30 000€ par habitant (à comparer avec celle des Caudrésiens : 1 579€).

Sacrée Différence !.

Les concours financiers de l'Etat aux communes sont revus à la baisse. Malgré ces conditions les propositions que j'ai formulées lors du débat d'orientation budgétaire (DOB) le 19 février se veulent optimistes et de nature à continuer le développement de notre ville tout en maîtrisant les dépenses donc les taux d'imposition qui ne devraient pas augmenter pour la 8^{ème} fois consécutive et se situer parmi les plus bas de notre département parmi les communes de notre importance.

C'est une politique volontaire de la part du groupe majoritaire que de limiter la pression fiscale, ce qui n'est pas étranger au fait que notre population augmente. Des investisseurs s'installent chez nous en raison de cette faiblesse des taux d'imposition.

Sachez que je ne cherche pas à atteindre les 15 000 habitants mais à rendre la ville équipée, agréable, disposant de tous les équipements commerciaux, culturels, sportifs et associatifs. Nous avons favorisé des lotissements, comme celui d'Habitat 62/59 au sud de la Gare qui dispose de 40 parcelles où des maisons se construisent.

Nous avons encouragé la venue de couples avec emploi en créant une prime de 2500€ ou 4000€ pour l'achat ou la construction d'une habitation. Nous avons aussi la seule opération OPAH/RU du Cambrésis.

Sachez aussi que si l'on avait appliqué simplement le taux moyen départemental 2012 en taxe d'habitation soit 27,65% au lieu des 19,37% figurant sur votre feuille d'imposition, la ville aurait encaissé 905 253€ de plus. Idem pour la taxe foncière propriétés bâties : 28,64% au lieu de 19,51% - 1 382 829€ en plus.

La simple application des taux moyens permettait à la ville de ne pas emprunter (en 2012 l'emprunt a été de 1 690 000€) et d'avoir à disposition + 598 082€.

Mais vous auriez payé beaucoup plus d'impôts locaux.

Notre politique de limitation des taux pratiquée depuis 1995 n'a jamais connu de problèmes et s'avère donc bonne.

Cette année l'emprunt sera inférieur au remboursement en capital annuel. Nous continuons ainsi à nous désendetter.

Cette gestion nous permet d'avoir encore cette année un niveau d'investissement élevé pour votre plus grand bien et celui de nos artisans. Stade Nautique intercommunal et Crématorium sous maîtrise d'ouvrage intercommunale - et beaucoup de travaux financés par la ville : jardins familiaux, abords de la bibliothèque, boisement autour du crématorium, maison de quartier et quartier Maupassant, restaurant scolaire... Caudry bouge sans excès.

Cordialement,

Le Maire de Caudry
Conseiller Général du Nord
Guy BRICOUT

Caudry pour tous, Caudry Autrement

Chères Caudrésiennes, chers Caudrésien,

Evoquons quelques points de l'actualité caudrésienne.

La piscine : On en entend parler souvent en conseil municipal, mais quand vont-ils vraiment se jeter à l'eau ! De nombreux Caudrésien attendent avec impatience la construction de la nouvelle piscine.

Mais fallait-il viser si haut et si cher ! Le côté écologique pour le chauffage nous plaît, pas le côté « pharaonique » du projet. Pour nous écologie ne se conjugue pas avec luxe et gigantisme mais avec utilisation raisonnée des fonds publics : subventions ou impôts. En effet Le coût de construction pèsera lourd sur le budget communal tout comme les coûts de fonctionnement à venir. **Un projet un peu plus modeste aurait sans doute déjà abouti.** Nous nous inquiétons également de la rentabilité de la zone dédiée aux loisirs annexes (fitness, spa, sauna etc...) alors qu'un entrepreneur privé est en train de mettre en œuvre ces mêmes loisirs sur la zone commerciale et à un moindre coût. De plus 4 grandes piscines sur le Cambrésis (Cambrai, Caudry, Solesmes, Le Cateau) n'est-ce pas exagéré ?

Tout ce qu'on ne vous dit pas : Mot préféré du Maire : transparence ! Qu'en est-t-il ?

L'emploi : Le maire s'est empressé de divulguer une bonne nouvelle pourtant au conditionnel : une possible augmentation de production de la SICÔS avec à la clé 30 emplois créés. Ce qu'il oublie de dire et qui est certain c'est que depuis des années cette usine délocalise certaines de ses activités. Ainsi au mois de septembre l'activité « logistique » est partie à ROYE. Une cinquantaine d'employés intérimaires ont perdu leur travail et ont du mal à en retrouver. **En avez-vous entendu parler ? Non.** A Caudry tout ce qui pourrait ternir l'aura de la ville est passé sous silence. Rappelons que cette usine de près de 1000 salariés dans les années 80 en compte environ 500 aujourd'hui.

Vos impôts : Les taux d'imposition de la ville n'augmentent pas répète le maire ! **Pourtant chaque année vous payez toujours plus d'impôts. Pourquoi ?**

Depuis des années des compétences communales sont prises en charge par la Communauté de Communes : ordures ménagères, éclairage public, petite enfance etc.. Cela diminue d'autant les charges de la commune mais vos impôts communaux, eux ne diminuent pas! Mieux vos impôts intercommunautaires augmentent. Dans le dernier « Dialogue » le maire évoque ces questions, mais, comble de la dissimulation, il ne dit rien de l'augmentation de la taxe intercommunautaire sur les propriétés non bâties qui passe de 2,25 % en 2011 à 14,62 % en 2012. **Ces quelques exemples montrent qu'à Caudry la transparence est loin d'être celle du Cristal !**

Cordialement,

**Christiane MARANDE-PODEVIN, Gérard BEZIN,
Michèle RUQUOIS, Christian DERVAUX.**



«Pour une gestion plus adroite»

Mes chers concitoyens,

En ce début d'année perturbée par des conditions météorologiques difficiles, j'aimerais vous souhaiter, au nom de la liste «pour une gestion plus adroite» tous mes vœux pour cette année 2013. Qu'elle vous apporte santé, réussite, espoir et amour.

Comme vous le savez sûrement d'ici quelques semaines commencera la campagne pour les élections Municipales de Mars 2014.

Cela fait maintenant plus de 15 ans que notre liste travaille de manière positive et constructive à améliorer la vie de nos chers Caudrésien. Il y a eu des hauts et des bas, des sujets qui ont nécessité plus de discussions que d'autres, des projets intéressants mais trop coûteux ... bref un dialogue permanent avec l'équipe municipale. Je pense qu'il est important, dans une ville de bientôt près de 15.000 habitants, que cohabitent plusieurs groupes d'opposition. Parce que c'est ça la démocratie : permettre à toute la population de s'exprimer par la voix de ses représentants (les conseillers municipaux élus par vous Caudrésiennes, Caudrésien).

Rétrospective de ces quinze dernières années :

Notre groupe « modeste en nombre » a réussi à faire passer au fil des ans nombres de décisions non négligeables.

Je pense : à l'ascenseur de la mairie, au giratoire près du café chez Petrin, aux vespasiennes à côté de l'église.

Nous avons voté sans complexe toutes les décisions qui nous ont paru bénéfiques sans querelle politicienne.

Par contre, nous avons, sans succès, défendu des causes qui nous étaient chères, mais qui n'ont pas été retenues. C'est là l'essence même de la démocratie et la raison principale pour que notre groupe aussi modeste soit-il, continue d'exister.

En résumé nous avons fait ce que nous avons proposé dans notre programme électoral, une opposition vigilante mais constructive et parfois même coopérante.

Par contre nous avons, il faut le dire, échoué dans notre action permanente et déterminée, à faire baisser la dette et à appliquer nos principes maintes fois répétés tels que : Rigueur, économie, modestie et patience.....

Notre liste « Pour une gestion plus adroite » sera donc présente lors de ces élections, et chacun d'entre vous est le bienvenu pour nous aider à bâtir un programme digne de notre ville. Soyez sûr que vous trouverez, au près de moi, une oreille attentive.

N'hésitez pas à me contacter 06.87.88.01.92.

Mme Mélanie ETHUIN

Conseillère Municipale

Pour la liste « pour une gestion plus adroite »



1 Fatoumata Danioko, initiatrice de l'atelier santé nous quitte pour rejoindre la capitale

Fatoumata Dianoko a mis en place de nombreuses actions qui seront pérennisées après son départ. En l'occurrence, les actions de prévention, élément moteur de son intervention. On se souviendra tout particulièrement du forum santé avec dépistage du diabète, de la vue, les actions menées en direction des lycéens, des collégiens et des primaires. Un projet aussi tonique ne pouvait qu'être poursuivi.

2 Tout va bien chez les J.S.P!

Les membres de la section des Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP) de Caudry ont tenu leur assemblée générale annuelle dans le bâtiment des nouveaux Ateliers Culturels. Les effectifs sont stables, avec 21 jeunes inscrits. Pour la saison 2012-2013, les projets seront renouvelés à l'identique. Au programme, heures de cours, entraînements, stages et participations aux manifestations patriotiques et autres de la ville. Le capitaine Bruno Jarosz, chef du CIS de Caudry, a remercié tous ceux qui s'impliquent pour la section de JSP qui représente, selon lui : «un véritable atout».

3 Glouby-party à la Base de Loisirs

Des ballons multicolores, des peluches, des dessins animés des années 70 à 90, c'était un véritable retour en enfance pour les convives venus le 3 novembre à la Salle du Val du Riot, à la seule fin d'accueillir Casimir, l'idole d'une génération. Le public a répondu présent à ce premier rendez-vous dont les fonds ont été reversés à la Société de Défense des Animaux d'Estournel.

4 Commémoration du 11 novembre : avec les jeunes !

Foule importante dimanche devant le Monument aux Morts, pour la commémoration de l'armistice de 1918. Outre les élus, les anciens combattants... des élèves de troisième du collège Prévert se sont associés à la cérémonie. Avec en échange de leur participation, des points comptabilisés sur leur note de vie scolaire. Des élèves de l'école Paul Bert ont chanté la Marseillaise, accompagnés par l'Harmonie Municipale et la Batterie Fanfare. Les membres du Conseil Municipal Jeunes étaient présents aussi et avaient revêtu pour la première fois les blousons offerts par la Municipalité.

5 Opération Coup de pouce clé a été relancée

L'opération Coup de pouce clé, club de lecture et d'écriture mis sur pied depuis quelques années en direction de certains élèves de CP estimés «fragiles» quant à ces apprentissages de base, a été reconduite. Pierre Lévêque, adjoint à l'enseignement a reçu en mairie les acteurs du dispositif.

La coordinatrice Sabrina Nebbou, assistée de Nathaëlle Gabet référente famille, en ont rappelé les finalités : «Fournir aux enfants l'occasion d'une pratique supplémentaire de l'écrit sous toutes ses formes, l'écoute et la création de belles histoires, l'abonnement à une revue...».

Un contrat a été passé entre tous les acteurs du projet.



6



7-8



9



10



11

6 Concert d'Automne

Sous la baguette de Cléore Freté, chef d'orchestre, l'Harmonie et la Batterie Fanfare de Caudry ont donné leur concert annuel d'automne. Proposées au programme, trois marches traditionnelles jouées par la Batterie Fanfare. Interprétation de l'Harmonie, entr' autre, une musique chinoise «Chinese spring overture», une oeuvre de Charles Beck intitulée «Dixie Swing», également de la musique irlandaise du ballet «Lord of the Dance» et enfin «Robin hood Prince of Thieves» du film «Robin des Bois».

Le public, nombreux et connaisseur, offrit une «Standing Ovation» aux interprètes.

7 et 8 Arlette et Serge Wagnies exposent, et le Star Club s'expose

L'huile, l'acrylique, le pastel, Arlette et Serge maîtrisent parfaitement ces techniques. Habités des salons, ils exposent régulièrement, présents depuis toujours au Salon des Arts de Caudry avec Maurice Bricout et dans la région. Mais également dans le Var où ils sont membres de l'association artistique (Maures-Estérel) et récompensés par de nombreux prix et dipômes. En fréquentant les grands musées, ils ont fait des copies parfaites des chefs d'oeuvres de Georges de la Tour, Chagall, Bruegel, Renoir, Gustav Klimt. A la maison, chacun a un atelier pour peindre. Arlette est amoureuse de sa ville, elle peint avec une précision extraordinaire et beaucoup d'imagination de la dentelle sur ses tableaux. Serge, ancien cheminot, a peint ses souvenirs de «téléphone» des réalisations exceptionnelles.

En parallèle était présentée une exposition sur le Star Club de Caudry (Club de Football) à l'initiative de Messieurs Claude Fosse et Jean-Pierre Ducornet, particulièrement émus de retrouver ainsi les souvenirs de leur jeunesse. Nombreux peintres et sportifs avaient fait le déplacement à l'inauguration pour découvrir ces deux expositions. des réalisations exceptionnelles.

9 La soixantaine active

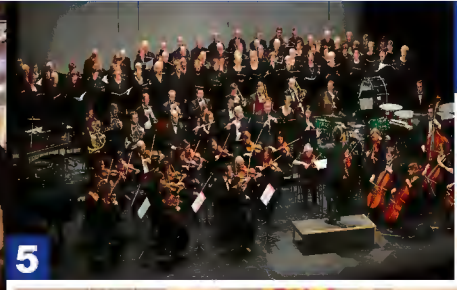
Divers intervenants sont venus présenter et parler de leur association aux participants du forum. Marie Canipel a présenté à l'assistance les diverses missions du CLIC, les activités adaptées aux jeunes seniors, au sein même du territoire. Frédéric Dumesnil présentera le CCAS et ses missions. Côté actions caritatives, Eugène Allemand expliquera le rôle des Restos du Coeur.

10 La ville accueille ses nouveaux fonctionnaires

Au regard d'une longue tradition, Guy Bricout, entouré d'adjoints et de conseillers municipaux, a convié les nouveaux fonctionnaires arrivés dans la ville, à une réception en leur honneur. La manifestation était organisée au Pôle Culturel, une façon également de faire découvrir celui-ci.

11 Caudry s'est parée de lumière pour les fêtes

Tous les services ont été sollicités pour l'animation, les décorations, la sonorisation. Les électriciens ont posé 90 traversées de rue, 140 décors de poteaux, 80 sapins illuminés. Tous ces éclairages sont réalisés en led, technique qui consomme peu d'énergie. Le point fort de cette année était la sonorisation couplée directement avec l'émetteur de la radio caudrésienne B.L.C.

**1****2****5****3****4****6**

1 Hommage aux soldats tombés en Afrique du Nord

Dépôt de gerbes au monument aux morts, pour commémorer le 50^{ème} anniversaire du cessez le feu en Algérie, suivi d'une minute de silence. Après les discours, l'Harmonie Municipale jouant la Marseillaise a clôturé cette cérémonie émouvante du souvenir aux morts pour la France.

2 Exposition à la bibliothèque de l'atelier santé

Prendre soin de son corps, l'hygiène bucco dentaire, hygiène de la maison, le tout présenté avec de nombreuses astuces et conseils. Cette exposition présentée par Céline Lenault a été organisée par l'atelier Santé Ville du CCAS, en partenariat avec le CUCS (contrat Urbain de Cohésion Sociale).

3 Remise de colis aux habitants du Rosaire

De nombreux habitants avaient fait le déplacement pour assister à cette sympathique réunion. Les membres du bureau ont remercié d'une manière globale les habitants du quartier pour leur participation aux manifestations de l'année 2012.

4 Visite de la Directrice Régionale des Affaires Culturelles

Directrice Régionale des Affaires Culturelles du Nord-Pas-de-Calais depuis août dernier, Marie-Christiane De La Conté n'était pas encore venue à Caudry. C'est chose faite. Une visite éclair le 11 décembre dernier, le temps de découvrir les nouveaux ateliers culturels de la ville et le Musée des Dentelles et Broderies. Un musée pour lequel on le sait, le maire nourrit des projets. L'occasion de les évoquer. La directrice est intéressée.

5 Quatre-vingt cinq choristes de Caudry et Le Cateau avec un vent de Folia !

Rares sont les chorales qui ont la chance de pouvoir être accompagnées par un orchestre symphonique ! C'est pourtant ce qu'ont fait les chorales de Caudry et de Le Cateau-Cambrésis avec la Folia de Lille dans le cadre des Scènes Mitoyennes.

6 Mme Andrée Lapierre fête ses 102 ans

Une réunion exceptionnelle à la Maison de Retraite Léonce Bajart pour célébrer l'anniversaire de Mme Andrée Lapierre née le 18 décembre 1910 à Ligny-en-Cambrésis. Accompagnée de ses deux filles, de tout le personnel et des résidents, Andrée toujours en forme a reçu de nombreux hommages et cadeaux de la part de tous ses parents et amis, du directeur de la structure.

7 Les élus visitent les nouveaux locaux de BLC et les ateliers culturels

Conduits par Guy Bricout, les élus de la 4 C ont été conviés à la visite des nouveaux studios de radio BLC et des ateliers culturels.

Entre ces deux visites, ils ont pu découvrir la nouvelle sonorisation du centre ville.

«L'investissement pour les fournitures et la pose au niveau des studios est de 48 000 €.

Cela se traduit par 64 hauts parleurs dans la ville. Il y a quatre secteurs de 1,6 km de câbles. On peut à tout moment commander la sonorisation soit par l'Office de Tourisme, soit par la Mairie» informe Guy Bricout.



8 Remise de la voiture aux gagnants de la quinzaine commerciale

Brigitte Pruvot, la présidente de l'UCAC a remis les clés de la voiture mise en lot par l'UCAC. Jean-Luc et Isabelle Dromby sont les heureux gagnants de la voiture d'une valeur de 10 000 €. Ce couple qui a fait confiance aux commerçants et qui s'est rendu chez plusieurs d'entre eux pour ses achats de Noël, ne l'a pas regretté. 50 autres personnes ont reçu un bon d'achat d'une valeur de 50 € valable dans les magasins participant à l'opération.

9 La forme et non les formes avec la gym volontaire masculine

Présidée par Jacques Dauchet, la gymnastique volontaire masculine s'est réunie en assemblée générale. Déjà, la convivialité au sein du groupe. « On est tout de suite intégré, lors de la première séance », a remarqué Serge Warwick, adjoint au sport mais aussi sociétaire du groupe. « Pour en faire partie, il faut donner 15 €, mais en contrepartie, on reçoit un maillot et un short ». Autre spécificité, le respect du niveau de chacun.

10 Manifestation honorifique à L. Bajart

Que d'événements à l'EHPAD Léonce Bajart le 29 janvier dernier !. Mme Constancy, Directrice Adjointe a procédé à la cérémonie des vœux durant laquelle, des médailles ont été remises au personnel. Après ces moments sympathiques, Madame Marie Denimal, pensionnaire de 104 ans dont c'était l'anniversaire, a été honorée. Marie, célibataire sans enfant est une personne discrète appréciée du personnel. Pour la circonstance elle a été couverte de cadeaux.

11 Vœux à la structure Trait d'Union

Trait d'Union est une structure d'urgence qui accueille pour une nuit ou quelques jours les personnes qui se retrouvent pour diverses raisons, sans domicile fixe. Située au 81 rue de la Paix à Caudry, Trait d'Union abrite actuellement 45 pensionnaires qui sont encadrés par des personnes diplômées (éducatrice spécialisée et agent d'animation). Lors de la traditionnelle cérémonie des vœux qui s'est déroulée le 24 janvier dernier en présence de Monsieur le Maire et de Jean-Claude Harlé, adjoint chargé de la cohésion et de l'action sociale, Pierre Beuschaert, le responsable de la structure a précisé que malgré la crise, le nombre d'interventions restait stable.

12 BLC, elle a tout d'une grande !

Après 30 ans d'existence, la radio Caudrésienne BLC a amorcé un virage à 180° vers le modernisme afin de rester dans le sillon des grands médias. Désormais, l'auditorium des ateliers culturels deviendra le studio de la radio où des émissions en direct vont être programmées en présence d'artistes. Une nouvelle grille de programmation est en cours de préparation. Les auditeurs pourront écouter des débats, des chroniques culinaires, des émissions sur le thème du jardin etc.... Un car podium bleu, blanc et jaune aux couleurs de BLC sillonnera les villes et les villages pour proposer des tournées. Bruno Hennel, directeur de Nord Com Événement, en sa qualité d'agent de la radio BLC proposera un carnet d'adresses de plus de 200 artistes. Le bureau quant à lui reste inchangé.



1 La Carpe Caudrésienne en Assemblée Générale

C'est au centre socio culturel que s'est déroulée le 26 janvier dernier, l'AG de la carpe Caudrésienne. Association d'importance avec 427 adhérents !. Le président Fabrice Waxin a énuméré les différentes actions organisées durant l'année écoulée, et a promis une année 2013 aussi riche en événements. Il est vrai que Caudry a le privilège d'avoir en son sein une base de loisirs dotée de 3 étangs de pêche et la création du « Team Caudry pêche compétition ». La trésorière Sandrine Trioux a présenté des finances saines. Permis de pêche : 64€/hommes – 30€/femmes. Le Team Caudrésien peut être vu sur Dailymotion en vidéo.

Il possède un site internet www.coup-et-carpo.

2 La Maison des Associations en pleine mutation.

Après son installation dans les locaux des ateliers culturels, la MDA s'est dotée d'un nouveau président après la démission d'André Richer. C'est donc Yvon Olivier, personnalité connue du milieu associatif, qui a été élu lors d'une assemblée générale extraordinaire. Le nouveau président a exprimé ses souhaits de continuer l'action d'André Richer, qui de l'avis général a fait un excellent travail durant ses 14 ans de présidence. Le maire de Caudry pour sa part a précisé vouloir continuer à apporter son soutien à cette structure.

Composition du bureau : Président Yvon Olivier, Vice-présidents Yves Marin et Sébastien Delporte, Secrétaire Jeanne Bisiaux, secrétaire adjoint Thomas Vanesse, trésorière Paulette Gouvelle.

3 et 4 La Croix Rouge en Assemblée Générale

Le 9 février dernier en salle des cérémonies de l'hôtel de ville, ils étaient nombreux à avoir répondu à l'invitation de M. Didier Lejeune, le président de l'antenne de la Croix Rouge de Caudry, appelée depuis septembre 2012 « Maison de Caudry ». Cette structure, c'est 100 bénévoles - 2 salariés - 10 000 heures de travail - 100 000 euros de produits - 110 à 115 tonnes de produits alimentaires - 40 tonnes de vêtements... des chiffres qui interpellent. Dans notre ville la Croix Rouge aide 337 familles (925 personnes), mais également 700 familles dans le Caudrésis ce qui représente 2000 personnes.

5 et 6 Noces d'Or de M. & Mme Bazin

Le 29 Décembre 2012 en salle des cérémonies de l'Hôtel de Ville, G. Bricout a officié lors des Noces d'Or de M. Pierre Bazin et de Mme Henriette Vandermoëten. Pierre est né le 18 juillet 1938 à Villeneuve d'Ascq. Danielle quant à elle, a vu le jour le 22 Avril de la même année à Bertry. C'est dans le train qui les menait au Lycée de Cambrai qu'ils se sont rencontrés. De leur union sont nés deux enfants : Franck né le 10 avril 1965 à Caudry, journaliste à la Voix du Nord, et Stéphane, né le 11 mars 1970 à Cambrai qui est manager hôtelier. Pierre et Henriette ont trois petits-enfants : Lola, Théis et Billie. Outre une brillante carrière dans l'éducation nationale qui s'achèvera en 1998 lors de sa retraite, Pierre est connu pour ses nombreuses occupations et passions. Membre et responsable de nombreuses associations, il est aussi à l'origine du Jumelage Caudry-Wedel dont il est d'ailleurs le président d'honneur. Toujours très actif, Pierre occupe actuellement le poste de correspondant pour la revue « le monde du Camping » en charge de l'implantation d'aires de service pour camping-cars dans toute la région Nord-Pas-de-Calais.

**7****8****11****9****10****12**

7 Assemblée Générale du quartier des 5 rues

C'est en 2005 que cette association a vu le jour avec l'objectif de préserver la qualité de vie des 200 habitants des rues du Cambrésis, du Cateau, de Dunkerque, Fourier et de Denain. Seul bémol : à part un groupe d'irréductibles d'une vingtaine de propriétaires, il est difficile d'impliquer les gens. Cependant, ce petit groupe fort motivé, réussit à monter de nombreuses actions veillant à améliorer la circulation, le stationnement, la conduite, l'hygiène... enfin tout ce qui constitue le bien vivre ensemble. La gendarmerie et le maire soutiennent ces initiatives qui ont contribué à faire baisser le nombre d'incivilités.

8 Quelle imagination !

Organisé les 02 et 03 mars au Pôle Culturel, Pont des Arts et Place des Mantilles, ce salon qui avait pour thème « l'imagination » s'est surpassé par rapport aux éditions précédentes. L'inépuisable organisateur Paul Delva, était particulièrement fier d'énoncer plus de 5000 visiteurs. S. Wlomainck, spécialiste passionné par le Titanic (1912), devenu expert reconnu a su captiver le public par son érudition et par sa connaissance du célèbre paquebot. Le rendez-vous est donc pris pour 2014 ! en février nous dit Paul Delva, mais nous n'en saurons pas plus !.

9 La Course de la Dentelle - 8^{ème} édition

Dimanche 03 mars malgré une météo hivernale, plus de 500 coureurs s'étaient donné rendez-vous pour le départ, organisé par Thierry Lamouret, le président de l'UCA et son équipe de bénévoles. Cet événement sportif incontournable des amoureux de la course à pieds proposait deux parcours pour les adultes : 5 et 10 kms (comptant pour le challenge du Cambrésis) et un de 1,5 km pour enfants.. Le président du club était très fier d'annoncer l'obtention du label régional.

10 Des Lions et des Saveurs

Les 09 et 10 mars, la Base de Loisirs accueillait le 13^{ème} Salon des Saveurs organisé par le Lions club Le Cateau-Cambrésis-Caudry. Les gourmets pouvaient découvrir de nombreux stands de produits du terroir et une exposition de véhicules anciens. En fin de week-end les organisateurs étaient satisfaits. Le public était au rendez-vous malgré une météo capricieuse et de nombreux autres salons organisés dans les villes et villages alentours.

11 Jardinage et Culture !

Le président des jardiniers caudrésiens, M. Delmaire, a sollicité Franck Bury d'Hortibat à Beauvois en Cis pour partager son savoir des plantes aromatiques lors d'une conférence organisée à l'auditorium des Ateliers Culturels. C'est donc dans cet environnement tout nouveau pour nos jardiniers habitués au Centre Socio-Culturel, que M. Bury a exposé les secrets de ces plantes dites miraculeuses... il s'agissait de la rencontre de deux formes de culture : la culture du terroir et la culture intellectuelle... Nos ateliers Culturels n'ont jamais si bien porté leur nom...

12 Des nageurs qui ne rament pas !

Edwige Cappelaere, Marie-Noëlle Gorrez, Antoine Coillot, Alain Cotteau et Pierre-Yves Grimbert, 5 nageurs des SN4C ont participé au Championnat régional open des Maîtres à St Omer les 9 et 10 mars dernier. 34 clubs étaient présents, soit 215 participants et 700 engagements. Cette brillante équipe s'est classée « Championne régionale du relais 4x50m 4N mixte en catégorie R4 », pour la 2^{ème} fois. Ils ont également remporté de nombreuses 1^{ères} places dans différentes catégories ce qui a permis au club de lui rapporter 12 370 points. Prochaine étape pour ces sportifs le Championnat de France à Chartres !.

Pharmacie de la Dentelle
rue de Saint Quentin

Optimum Gym

contact.caudry@optimumgym.fr
Zac Nord - Bld du 8 mai 1945
«Santé La Liberté Envahir Votre Corps»

03 27 76 22 97

Changement de propriétaire

Restaurant LE DON CAMILLO - 6 rue Jean Lebas
03 27 85 28 21

Cosy Home
Cadeaux et décoration

25 rue Roger Salengro (face à la poste)
Caudry du mardi au samedi 9h30/12h - 14h/19h

03 61 41 62 31

commerces - artisanat

CLOPINI LE MAGICIEUX

UNIQUE dans la RÉGION

FÊTE TON ANNIVERSAIRE AVEC CLOPINI AU 06-70-50-50-99

Music Light Circus
Spectacle, goûter d'anniversaire

avec les Clowns Clopinette et Clopini
Sono, magie, maquillages, modelages de ballon, sketches, mascottes danses, jeux...

Music Light
la discomobile de tous vos événements
Animation Sono & lumière pour mariage, communion anniversaire ...

Music Light Circus / Music Light
Renseignements Jimmy
03 27 85 12 49 / 06 70 50 50 99
jim.59@free.fr
www.jim-59.skyrock.com

M Maçonnerie
C Carrelage
C Cimentage

Constructions neuves - Rénovation
EURL - Gérant : Philippe BARAS
Tél : 03 27 75 21 57
Port : 06 19 37 77 59
59540 CAUDRY
E-mail : france-phil@orange.fr

Ils s'installent, ils déménagent...

18 rue GAMBETTA

PRESSING GAMBETTA
RETOUCHE EXPRESS

Changement de propriétaire!

Mme LENGRAND **03 27 85 28 03**

La Victoire
Nouveau propriétaire

Brasserie le midi en semaine
Bar à bières
26, pl du Général de Gaulle
nouveau concept

03 61 14 99 37

Traiteur Dany
Un chef et sa cuisine raffinée

Point Dany

traiteurdany@laposte.net
17 Rue Charles Gide N°21 Bat A
59540 Caudry

06 76 99 82 55
09 51 69 29 91

Cbatipro
artisan électricien CAUDRY
siren : 791 011 331

06 51 05 58 51 Devis gratuit -
Travail rigoureux et dans les règles de l'art

- rénovations et installations électriques
- sécurisation du domicile : pose de clôtures, grilles de fenêtre, caméras de surveillance, alarmes
- pose de volets motorisés
- plomberie et tous travaux intérieurs et extérieurs

SLK SWEAT WEAR
www.slkbrod.fr

casquettes
sweats
blousons
t-shirt

6 rue salengro caudry

INFIRMIÈRES D.E.

Annabel BAERT &
Élodie LEFEBVRE DEBOSSE

SOINS À DOMICILE

PERMANENCES AU CABINET
du lundi au vendredi 10h30 et 18h30 précises
le samedi 10h30 précises

3, rue Léonce Bajart. CAUDRY
03 27 85 42 85

NOUVEL HAIR

Après un CAP obtenu en 2003 à l'école de Coiffure Pigier de Saint Quentin, Pauline est employée au salon de coiffure Nouvel Hair à Caudry. En parallèle, la jeune femme poursuit ses études et obtient son Brevet Professionnel. En 2009, après le départ de son employeur, Pauline, qui n'a que 20 ans, décide malgré son jeune âge de reprendre le salon en gérance. 4 ans après, l'amour de son métier mais aussi la confiance de sa clientèle lui permettent de poursuivre sa route. Pauline & Aline seront très heureuses de vous accueillir du mardi au samedi...

NOUVEL HAIR
Place Fiévet 59540 CAUDRY
03 27 70 39 87
non stop... avec ou sans rendez-vous

VELUX

ADC

COUVERTURE

06.99.24.20.11

BEAUVOIS EN Cis.

élargissez vos envies

XXL

22 rue Gambetta

ARGENT - PLATINE

PROFICO Béatrice
30 Pl Général de Gaulle
59540 CAUDRY

estimation gratuite
paiement immédiat
déplacement à domicile sur rendez-vous

09 54 01 07 46 / 06 25 73 00 76

ACHAT D'OR

ARGENT OR PLATINE

dymesis

MENUISERIES
CHAUFFAGE
ISOLATION

www.dymesis.fr

MENUISERIES
CHAUFFAGE
ISOLATION

44 rue de Saint Quentin
59540 CAUDRY
03 27 70 62 15

VERA CRUZ

Vêtements, chaussures, accessoires ...
du mardi au samedi

Vera Cruz
Le prêt à porter au féminin !

49 rue de Saint Quentin
09 80 96 73 52

Zen' Déco

Gravure et personnalisation sur verre
Fabrication et vente d'articles décoratifs

horaires : du mardi au jeudi de 15h à 19h
le vendredi et le samedi de 10h à 12h et de 15h à 19h

56 rue de Cambrai - 59540 CAUDRY
06.19.36.01.94 - chaxtal@caudry.fr



obtient la marque NF Service Services aux personnes à domicile

Fort de plus de 35 années d'expérience, le **Service d'aide à domicile** du C.C.A.S. mène son action de solidarité afin de **faciliter la vie à domicile de toute personne de plus de 60 ans ou handicapée**, qui le souhaite, quelle que soit sa situation matérielle ou sociale.

SERVICE DE QUALITÉ, c'est tout naturellement que le C.C.A.S. s'est engagé dans une démarche de certification auprès de l'AFNOR en mars 2011.

Le 04 avril 2011, le conseil d'Administration du C.C.A.S. a constitué un comité de pilotage Qualité composé de 4 administrateurs : Mme RICHOMME, M. HARLÉ, PORET et JACQUEMIN, du chef de projet, M. DUMESNIL, de Mme RIBBLE, directrice et de Mme QUINCHON, référente qualité.

Cette instance décisionnelle indispensable à la réalisation de la démarche a été chargée, entr' autre, de valider l'ensemble du système qualité (procédures, instructions et formulaires). Elle s'est réunie 10 fois et continuera de se réunir dans les mois à venir afin de contrôler et d'améliorer le système qualité. **L'ensemble du personnel tant administratif que d'intervention a, par son implication, permis de progresser rapidement dans cette démarche.**

Suite à l'évaluation de l'auditeur mandaté par l'AFNOR, pour évaluer le système qualité mis en place, cette structure a jugé, le 18 décembre 2012, le service conforme aux exigences des règles de certification.

Le service d'aide à domicile du C.C.A.S. de Caudry est donc titulaire de la marque «NF Service - Services aux personnes à domicile» pour ses activités de service prestataire suivantes :

- entretien de la maison et travaux ménagers,
- préparation de repas à domicile, y compris le temps passé aux commissions,
- assistance aux personnes âgées ou autres personnes qui ont besoin d'une aide personnelle à leur domicile, à l'exception d'actes de soins relevant d'actes médicaux,
- assistance administrative à domicile,
- activités qui concourent directement et exclusivement à coordonner et délivrer les services aux personnes.

L'intérêt pour les bénéficiaires et les aidants de l'aide à domicile :

LES GARANTIES :

- un service de qualité, fiable et sérieux,
- la satisfaction du bénéficiaire,
- une information actualisée et une relation contractuelle claire,
- la conformité du service aux engagements définis dans la norme NF X50-056.

UNE ÉTHIQUE EXIGEANTE :

- respect du lieu de vie et de l'intimité,
- respect de la culture et des choix de vie,
- confidentialité des informations échangées.

DES PROFESSIONNELS COMPÉTENTS :

- intervenant de confiance, sélectionnés et formés,
- interlocuteur privilégié qui répond à vos questions,
- équipe qui assure la continuité du service.

UNE AIDE ET UN SUIVI PERSONNALISÉ :

- accueil courtois et respectueux,
- écoute attentive de la demande et étude des besoins,
- service adapté et élaboré avec le bénéficiaire
- prise en compte de l'avis du bénéficiaire sur la qualité du service rendu.





L'Amicale des Retraités vous propose

samedi 27 avril 2013

Voyage en Pays vert
Extérieur 70 €uros

samedi 18 mai 2013

Repas annuel des Amicalistes à
12h30 au Foyer Schweitzer
Animation par Raymond Caille et
Arnaud Delsaux. Extérieur 30 €uros

samedi 15 juin 2013

Repas spectacle Les Folklores du
monde : «le Brésil» au Verger Pilote
de Maroilles. Extérieur 35 €uros

samedi 29 juin 2013

Journée de pêche et barbecue à la
Base de Loisirs. Tarif amicaliste et
invité 12 €uros

du 16 au 23 septembre 2013

Voyage en Bulgarie à Burgas Hôtel
SunnyBeach. Prix 699 €uros
(chambre individuelle 50 €)

Ne pas oublier de faire une photocopie de
votre carte d'identité en cours de validité.
Les chèques bancaires sont à établir à
l'ordre de l'amicale des Retraités municipaux.

Tous les départs se feront devant
l'Office du Tourisme place de Gaulle.
Le paiement des sorties se fait
impérativement à l'inscription.
Sortie maintenue sous réserve de 30
participants minimum et dans la
limite de 50 places.

**POUR TOUTE RÉSERVATION,
contactez : Mme ALEXANDROVIEZ
09 64 13 37 97
M. Jean SIMANOSKI :
09 61 50 41 27**



Association Caudrésienne des Retraités vous propose

du 22 au 27 avril 2013 : Séjour à Morzine Avoriaz

6 jours transport + séjour : adhérent 540€ et non adhérent 570€.
Il reste des places disponibles

jeudi 16 mai 2013 : Chimay Authentique (1 journée)

Visite guidée de la ville et ses alentours. Prix 68€ et non 63€
(une erreur s'est glissée dans le Dialogue n°60). Il reste des places disponibles

vendredi 07 juin 2013 : Âge tendre et tête de bois

au Zénith de Lille (dernière tournée - complet)

du 27 septembre au 06 octobre 2013 : Voyage en Espagne

10 jours en pension complète. Prix adhérent 390€ et non adhérent 410€.

renseignements et inscriptions : Mme S. Fovez 03 27 76 12 57

La Ville de Caudry et les Seniors d'Albert Schweitzer proposent :

→ Le voyage annuel des Seniors offert par le Maire de Caudry et son Conseil Municipal aura lieu Mercredi 22 mai 2013.

Destination : PARIS!

Inscriptions obligatoires :

Les 29, 30 avril, 02 et 03 mai 2013 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Renseignements au 03.27.85.28.93.

Inscription obligatoire au vu d'une pièce d'identité. Réservé aux seniors retraités Caudrésiens de 60 ans dans l'année et plus, résidant à Caudry depuis plus d'1 an.

Frais d'inscription : Caudrésiens : 10 €

Extérieurs ou caudrésiens de - de 60 ans : 90 €

Programme : Croisière sur la Seine au cœur de la ville avec repas et animation dansante.

Visite guidée en car à la découverte des plus beaux monuments de Paris.

Toutes les inscriptions

**se font à l'Espace SCHWEITZER,
20 avenue J. Guesde 03.27.85.28.93**

→ Repas avec animations dansantes

offert par le Maire de Caudry et son Conseil Municipal le mercredi 19 juin de 12h30 à 18h00.

Frais d'inscription : 2 € pour les personnes retraitées d'au moins 75 ans ou handicapées résidant à Caudry depuis plus d'un an et ne participant pas au voyage annuel à Paris. 40 € (avec boissons) pour les autres personnes.

Inscriptions obligatoires :

du 27 mai au 14 juin 2013 dernier délai à l'Espace Schweitzer de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00.

solidarité envers les seniors de l'Espace Schweitzer

Le mercredi 20 février dernier, plus de 200 personnes du Foyer Schweitzer ont profité d'un goûter-spectacle offert par ALBAN, traiteur des « OLIVIERS ». Tout en dégustant leur assiette gourmande les seniors ont pu apprécier un tour de chant de qualité intitulé « Plaisir d'Amour » interprété par 4 chanteurs de talent.





Atelier Santé - Ville. Programmation 2013

L'Atelier Santé Ville (ASV), instauré depuis 2009 sur la ville de Caudry, poursuit ses actions pour améliorer l'état de santé de la population Caudrésienne et plus particulièrement des habitants des quartiers CUCS de Caudry. **Courant 2013, les actions concernent 4 axes principaux**

Axe 1 : Accès aux soins et à la prévention

Faciliter l'accès aux soins des personnes en situation de précarité : Vous rencontrez des difficultés pour vous rendre à vos rendez-vous médicaux ? L'ASV vous propose des aides financières et matérielles au transport et assure un suivi personnalisé.

Le forum santé vous informe de l'offre de soins existante sur le territoire.

Dépistage du cancer colorectal : Vous avez plus de 50 ans..., n'hésitez pas à vous faire dépister. L'Atelier Santé Ville met à votre disposition gratuitement le test Hemoccult II.

Forum internet : Venez-y découvrir les actualités santé de Caudry et posez toutes vos questions en matière de santé.

Site : www.santevousbiencaudry.fr

Axe 2 : Santé et environnement

Aide pour l'adaptation du logement au handicap (Personnes de 20 à 60 ans en situation de handicap moteur).

Si vous êtes concerné(e), l'ASV vous apporte son aide (orientation, aide au montage et suivi des dossiers).

Hygiène de vie : Venez participer aux différents ateliers proposés pour améliorer votre qualité de vie.

Axe 3 : Alimentation, activités physiques et sportives

Equilibre alimentaire et activité physique
Différents modules sport et nutrition pour vous sensibiliser à ces bonnes pratiques.

Axe 4 : Education à la santé

Actions d'information et de sensibilisation à destination des jeunes lycéens.

Outils de réflexion permettant aux médiateurs et aux adultes relais d'aborder les problématiques d'ordre sexuel et affectif avec les jeunes dans le cadre du travail de rue.



F. Danioko
et sa remplaçante

Originnaire de Bretagne, Céline LÉNAULT diplômée d'un master pilotage des politiques et actions en santé publique, est en charge de l'Atelier Santé Ville de Caudry depuis début octobre 2012 et succède ainsi à Fatoumata DANIOKO.

L'Atelier Santé Ville de Caudry et ses partenaires organisent

la 3^{ème} édition du Forum Santé
vendredi 31 mai 2013 - salle des fêtes du Pôle Culturel
place des Mantilles de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

Établissement Français du Sang NORD DE FRANCE

Un besoin permanent !

Lors du don du sang des 18 et 19/02 dernier, l'EFS a pu accueillir au sein de notre commune, 312 volontaires. Grâce à votre précieux concours, l'EFS a pu satisfaire les demandes importantes de produits sanguins qui lui ont été adressées pendant cette période.



Le résultat de la collecte du 12 janvier a dépassé les espérances du centre de Caudry, les habitants de la cité de la dentelle et des environs ayant été très généreux. Cela va permettre de fournir des repas aux 35 bébés âgés de 0 à 12 mois, inscrits dans le centre de Caudry, pour la campagne d'hiver et également pour la campagne d'été.

L'équipe des bénévoles
vous remercie pour
votre générosité

Pharmacies de garde



Le CSAPA «Le Tréma»

une structure pour la prise en charge des addictions sur Caudry

Le CSAPA (Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) « Le Tréma » accueille et prend en charge toute personne mineure ou majeure présentant une problématique liée à un produit psycho-actif (drogues, alcool, médicaments, tabac,...) ou un comportement (jeux, internet, sexe,...).

La prise en charge se veut pluridisciplinaire :

directeur, secrétaire, médecins, infirmière, éducateur spécialisé, assistante sociale et psychologue peuvent vous recevoir pour vous informer et vous accompagner.

Gratuité et confidentialité sont garanties.

Enfin l'équipe affiche la volonté de travailler en partenariat avec les structures sanitaires et sociales, les médecins généralistes et les pharmaciens sur cette problématique de santé publique très présente sur le secteur.

Si vous vous posez des questions sur vos consommations ou celle d'un proche,

si vous avez envie d'arrêter les consommations et que vous avez besoin d'aide, d'écoute et de soutien, vous pouvez nous joindre au

03 27 75 59 10

pour une prise de rendez-vous ou pour toute demande d'information supplémentaire.



LES HORAIRES D'OUVERTURE du « Tréma »

sont du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 8h30 à 12h et de 16h00 à 19h.

2 bis rue F. Rabelais

AVRIL

06 : pharmacie Centrale
13 : pharmacie Denoyelle
20 : pharmacie Moreau
27 : pharmacie de la Basilique

MAI

04 : pharmacie de la Dentelle
11 : pharmacie Moreau
18 : pharmacie Denoyelle
25 : pharmacie Centrale

JUIN

01 : pharmacie Moreau
08 : pharmacie Denoyelle
15 : pharmacie de la Basilique
22 : pharmacie de la Dentelle
29 : pharmacie Centrale



Pour la 38^{ème} édition des parcours du coeur, le comité de Caudry des parcours du coeur organise plusieurs animations : **randonnées pédestre, cyclotouriste et VTT ainsi qu'une activité natation.**

Ces activités se feront au départ du palais des sports et de la piscine Tournesol

le dimanche 7 avril prochain à partir de 8 h 30.

Cette manifestation est gratuite.

Seront récompensés : le participant le plus jeune, le plus âgé, l'association la plus représentée, l'établissement scolaire le plus représenté.

Un grand merci à l'association cyclotouriste, au VTT club de Caudry Audencourt et aux bénévoles qui se sont investis pour la bonne organisation de cette manifestation.

Vie scolaire



Merci! ... Merci! ... Merci! ...



C'est plus d'une dizaine de lettres ou de cartes postales que M. le Maire a récemment reçues, toutes envoyées par les petits Caudrésiens, élèves de CM1 ou de CM2 qui ont participé dernièrement au séjour en classe de neige organisé par la municipalité sur le site de Châtel (Haute-Savoie) du 07 au 20 janvier 2013 et qui, manifestement en garderont longtemps un excellent souvenir !.

Au programme : apprentissage du ski alpin, mais aussi luge, raquettes et chiens de traîneau, découverte de la faune et de la flore. Visite à la ferme et à la fromagerie et veillées le soir autour d'un conteur.

Pas le temps de s'ennuyer avec autant d'activités et tous les participants semblaient ravis. C'est ce qu'a pu constater la délégation municipale qui s'est rendue sur place à mi-séjour.

Tout le monde est bien rentré en pleine forme avec encore dans la tête de magnifiques paysages scintillant de neige et des tas d'anecdotes à raconter!.



La rentrée des bambins !

Les mercredis 15 et 22 mai 2013 de 14h à 18h ainsi que le samedi 25 mai de 9h à 12h auront lieu en mairie de Caudry, trois séances de pré-inscription pour les enfants en âge d'être scolarisés et qui vont être inscrits pour la première fois dans un établissement scolaire.

Se munir du livret de famille ou d'une pièce d'identité de l'enfant et d'un justificatif de domicile. Un petit rappel de la réglementation en la matière :

«L'instruction est obligatoire pour tous les enfants français ou étrangers entre 6 et 16 ans» précise le code de

de l'éducation qui ajoute que «tout enfant doit pouvoir être accueilli dans une école maternelle ou une classe enfantine la plus près possible de son domicile».

Mais avant d'être inscrit par le directeur ou la directrice d'école, l'enfant doit d'abord faire l'objet d'une affectation par la mairie en fonction de son domicile. Ainsi Caudry est divisé en 4 secteurs et à chaque école correspond un périmètre de recrutement.

L'inscription dans l'école se fait sur présentation de la fiche d'affectation délivrée par la mairie qui y indique quelle école fréquentera l'enfant.

Bien sûr, il est toujours possible pour les familles de solliciter une dérogation qui sera examinée par une commission compétente qui prendra sa décision en fonction des arguments invoqués par la famille (rapprochement des fratries, travail des parents, domicile de la nourrice ...).

Pour toute demande d'inscription d'un enfant domicilié à l'extérieur de la commune, une autorisation du maire de la commune du domicile des parents sera exigée.



Monsieur le Maire ...

Aboutayk Valentine
Mère de Stéphanie
Ecole Jansonne
12 rue E. Zola

le 24/01/2013 Caudey

Monsieur Bricout
Maire de Caudey

Monsieur le maire,

Nous voudrions vous remercier de vous être investi dans le merveilleux voyage à Grâtel. Dans ce séjour nous avons découvert des choses extraordinaires comme le bûcher à chiens, la fromagerie, la sortie raquette et les activités comme le volleyball et le ski.

Toutes nos salutations distinguées

Valentine

Mlle Mireleu
Emilie Villard
Mère de Vincent
Ecole Jansonne
12 rue E. Zola

24/01/2013 Caudey

Monsieur Bricout
Maire de Caudey

Monsieur le Maire

Nous vous remercions humblement pour ce merveilleux séjour à Grâtel. Nous avons fait plusieurs activités très amusantes. Nous avons découvert la raquette, la fromagerie, la sortie raquette, le bûcher à chiens, la fromagerie, les activités raquette, le bûcher à chiens.

Toutes nos sincères salutations
Cordialement

Mlle Mireleu



CHÂTEL
74 - Haute Savoie - France
PORTES DU SOLEIL

Bonjour enneigé et ensoleillé
de Grâtel où le séjour se passe
très bien. Les élèves sont enchantés
par les paysages et les activités.
Mme Dorcy
Elis de Paul Bert

Photos : G. Lemaire

3 943121 740569

Thibault Lemaire
Dora Lemaire
Ecole Jansonne
12 rue Emile Zola

24/01/2013 Caudey

Monsieur Bricout
Maire de Caudey

Monsieur le Maire,

Nous vous remercions affectueusement pour votre investissement dans cette sortie de classe de neige. Grâce à vous nous avons découvert de très importantes choses comme le bûcher à chiens dans la neige que nous ne trouverons jamais à Caudey. Nous avons fait aussi des activités comme le bûcher à chiens et plein d'autres activités que nous aimons.

Toutes nos salutations
respectueuses

Thibault Lemaire

Bricout Juliette et
Rodriguez Emmanuelle
Ecole Jansonne
12 rue E. Zola

24 janvier 2013
Monsieur Bricout
Maire de Caudey

Monsieur le Maire,

Nous vous remercions pour nous avoir offert ce séjour formidable.

Grâce à vous, nous avons découvert la montagne, le ski, le fromage d'abondance, le bûcher à chiens, les raquettes...

Toutes nos salutations respectueuses

Très cordialement

J. Bricout
E. Rodriguez

Stéphanie Dorcy
Emilie Dorcy
Ecole Jansonne
12 rue Emile Zola

24/01/2013
Caudey

Monsieur Bricout
Maire de Caudey

Monsieur le Maire,

Nous vous remercions d'avoir organisé la classe de neige parce que nous avons eu plein de choses : la luge, le bûcher à chiens, la fromagerie. Toutes ces choses nous ont fait plaisir.

Toutes nos salutations respectueuses.

Stéphanie Dorcy
Emilie Dorcy

Astrid Laurence
Léa Rose
Ecole Jansonne
12 rue E. Zola
59540 Caudey

24/01/2013 Caudey

Monsieur Bricout
Maire de Caudey

Monsieur le Maire,

Nous vous remercions du séjour en classe de neige et de toutes les choses que nous avons découvertes. Nous avons découvert de très importantes choses comme le bûcher à chiens dans la neige que nous ne trouverons jamais à Caudey. Nous avons fait aussi des activités comme le bûcher à chiens et plein d'autres activités que nous aimons.

Toutes nos salutations les plus sincères

Léa Rose
Astrid Laurence

Marcus Bricout
Gaspard Bricout
Remy Bricout
Ecole Jansonne
12 rue E. Zola

Caudey le 24/01/2013

Monsieur Bricout
Maire de Caudey

Monsieur le Maire,

Nous vous remercions pour avoir investi de l'argent dans ce merveilleux séjour de classe de neige. Grâce à vous nous nous sommes amusés et nous avons découvert le paysage de Grâtel. Les activités étaient géniales comme le bûcher à chiens, les raquettes et le ski.

Nos salutations les plus sincères

A. Legend
M. Bricout
G. Bricout

Jambie De caire,
Thomas Epin,
Julien Villet,
Ecole Jansonne
12 rue E. Zola

24/01/2013

Monsieur Bricout
Maire de Caudey

Monsieur le Maire,

Nous avons aimé les classes de neige. Nous avons découvert de très importantes choses comme le bûcher à chiens dans la neige que nous ne trouverons jamais à Caudey. Nous avons fait aussi des activités comme le bûcher à chiens et plein d'autres activités que nous aimons.

Nous remercions le directeur de la classe de neige pour nous avoir permis de découvrir de très importantes choses comme le bûcher à chiens dans la neige que nous ne trouverons jamais à Caudey. Nous avons fait aussi des activités comme le bûcher à chiens et plein d'autres activités que nous aimons.

Toutes nos salutations respectueuses

Jambie De caire
Thomas Epin
Julien Villet



S
CAJ

Le plein d'activités

avec Avenir JEUNES !



- 1 Spectacle Intergénérationnel de Noël à la maison de retraite Léonce Bajart
Goûter pour tous.
- 2 Livres en liberté - gratuit.
- 3 Repas Intergénérationnel Halloween
- 4 La porte d'à côté tous les vendredis matin.
- 5 Rénovation Maison de Quartier Maupassant
- 6 Semaine Bleue échange avec Léonce Bajart
- 7 Initiation Tricot secteur Gare
- 8 Accueil de Loisirs Décembre 2012 - Janvier 2013

Les CONCILIEATEURS de



JUSTICE - Tribunal d'instance de Cambrai

Lorsqu'une personne est en désaccord avec une autre personne, si un procès lui paraît disproportionné avec l'importance du problème, elle peut s'adresser à un conciliateur de Justice. C'est un moyen simple, rapide, gratuit et souvent efficace de venir à bout d'un différend et d'obtenir un accord amiable.

Le conciliateur de justice

Ce qu'il est :

C'est un homme de bons sens, de dialogue, d'analyse. Sa première qualité est d'avoir le sens des relations humaines, de savoir prendre le temps d'« écouter ».

Combien de conflits ont pu ainsi être désamorçés parce que tout simplement des personnes ont trouvé en face d'elles « quelqu'un » qui a su les « écouter ».

Le conciliateur de Justice est neutre et reste entre les parties.

Sa mission qui lui a été confiée consiste à favoriser le règlement amiable de personnes physiques ou morales.

Son intervention est gratuite.

Assermenté, il est tenu à l'obligation de secret à l'égard des tiers et présente donc toutes les qualités d'impartialité et de discrétion.

Ce qu'il n'est ou ne fait pas :

Ce n'est pas un magistrat ou un juge, mais un auxiliaire de justice.

Ce n'est pas un « shérif » : il n'impose pas de décision, ne tranche pas les litiges, ne prononce pas de jugement.

Il n'exerce aucune contrainte sur personne.

Ce n'est pas un avocat : son rôle n'est ni de donner raison, ni d'assurer la défense de personne.

Il ne donne pas de consultations juridiques.

Il ne traite pas les litiges avec l'administration dont la compétence revient au délégué du défenseur des droits.

Il ne traite pas non plus les problèmes de divorce, reconnaissance d'enfants, de garde d'enfants, résidence des enfants, autorité parentale, de pensions alimentaires, tout ce qui concerne le droit de la famille.

Il n'intervient pas dans les différends relatifs au droit du travail, d'ordre syndical et droit pénal.

Ses compétences :

Le conciliateur de Justice peut intervenir dans de nombreuses affaires parmi lesquelles :

- Difficulté de voisinage (conflit entre deux voisins, bornage, droit de passage, mur mitoyen, élagage des arbres etc...).
- Différend entre propriétaires et locataires.
- Différend opposant un consommateur à un professionnel.
- Malfaçon de travaux.
- Problème de copropriété.
- Désaccord entre fournisseur et client.
- Difficulté dans le recouvrement d'une somme d'argent.
- Contestation d'une facture etc...

Comment le saisir :

Il n'existe aucune formalité particulière à effectuer. Il peut être saisi par téléphone, par écrit avec demande de rendez-vous. Le plus simple étant qu'il s'adresse à la Mairie où le conciliateur tient ses permanences ou au greffe du Tribunal d'Instance.

Il peut également être saisi sur l'initiative du Juge d'Instance ou du Juge de Proximité.

Comment se déroule la conciliation :

Le conciliateur de Justice propose une réunion de conciliation au cours de laquelle les parties en conflits doivent se présenter en personne. Elles peuvent se faire accompagner par une personne majeure de leur choix. Le conciliateur de justice peut éventuellement se rendre sur les lieux de la contestation.

Le conciliateur de Justice n'a aucun pouvoir d'imposer une mesure de conciliation.

Par contre si un compromis est trouvé entre les parties, le conciliateur établit un constat d'accord qui est signé et approuvé par l'ensemble des parties. Ce dernier n'est obligatoire que lorsque la conciliation a pour effet la renonciation d'un droit.

Les parties peuvent demander au Juge de donner au constat d'accord la même force qu'un jugement.

En cas de non présence de l'une des parties ou de désaccord, le conciliateur de Justice remet à chacune des parties présentes, un « bulletin de non conciliation » leur permettant de faire trancher le litige par le tribunal si elles le souhaitent.

Les Conciliateurs du Tribunal d'Instance de Cambrai

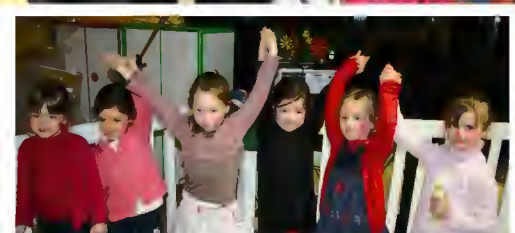


Permanences de M. GUILLUY
 Conciliateur de Justice en Mairie de Caudry
 les 1^{er} et 3^{ème} jeudi du mois de 10h à 11h30
N° tél : 03.27.75.70.00





Les 20 ans de la crèche !



Grand succès pour les 20 ans de la Maison Enchantée, le vendredi 16 novembre dans les locaux du Multi-Accueil.

Les enfants déguisés accompagnés de leurs parents ont soufflé les bougies et fêté joyeusement cet évènement organisé par l'ensemble du personnel.

La Maison Enchantée a également participé au forum de la Petite Enfance le samedi 17 novembre et invité à cette occasion tous les anciens enfants et parents qui ont fréquenté la Crèche depuis 20 ans. Merci à tous ces enfants, ados et parents qui sont venus à notre rencontre. C'est toujours avec grand plaisir !



Madame Sylvie POIX
Directrice de «La Maison Enchantée» entourée de jeunes qui ont jadis fréquenté le multi-accueil.

Dans le cadre des activités du Multi-accueil les plus grands ont visité le Musée des Dentelles et Broderies



Lors du lâcher de ballons organisé durant le forum de la Petite Enfance la Maison Enchantée a eu trois retours de ballons. Deux étaient arrivés en Suède, et le troisième, bien moins loin : à Vendegis sur Ecaillon. La Maison Enchantée a remis un cadeau à ces trois enfants : Solen, Cyrielle et Mathias.





la châsse de sainte Maxellende

La châsse de Sainte Maxellende

Une des sept merveilles du Cambrésis. XIV^{ème} et XVIII^{ème} siècles
par Claude DOYER

Elle renferme les reliques de **Maxellende**, sainte patronne de la paroisse de Caudry. Comme l'atteste le procès-verbal de la dernière reconnaissance dressé le 17 juin 1874. « Dans un sac de cuir blanc nous avons trouvé une enveloppe de soie blanche renfermant une partie considérable de la mâchoire inférieure, une portion des bras, une autre du crâne, quelques phalanges et une dent ; le reste se compose de divers ossements brisés et bien près de se résoudre en poussière »

La paroisse de Caudry possède le reliquaire depuis 1791. Lorsque la Révolution supprime les communautés religieuses « la châsse et les reliques de Sainte Maxellende qui se trouvaient dans l'abbaye de Saint-André du Cateau furent offertes par le district aux habitants de Caudry moyennant la somme de 400 francs en assignats parce que le district croyait la sainte née et martyrisée à Caudry. Les paroissiens allèrent eux-même les chercher au Cateau en procession solennelle ». Pendant les Guerres Mondiales comme pendant la Terreur, quelques fidèles les dissimulent soigneusement.

La châsse appartenait, jadis, au chapitre cathédral de Cambrai et renfermait les restes de sainte Maxellende et ceux du bienheureux confesseur Sare, originaire de Lambres-lez-Douai dont il évangélisa la contrée au VII^{ème} siècle.

En 1025, lors de la fondation de l'abbaye bénédictine du Cateau, l'évêque en fait don au nouveau monastère. « à cette époque de foi ardente les reliques étaient regardées comme des biens inestimables, plus précieux que les biens temporels ».

Un essai de datation

Les écrivains et archéologues qui se sont occupés de cette châsse et en ont fait un monument désormais historique sont loin de s'accorder sur sa datation. L'abbé Bulteau à qui nous empruntons l'essentiel de cet article, fait en 1879, le point sur la question dans le bulletin de la Société d'Emulation de Cambrai.

Selon lui, « il est permis de croire qu'à l'origine elle était d'or et d'argent (...) Le reliquaire en métal précieux aurait été fondu, comme beaucoup d'objets de culte, pour payer la rançon du roi Jean le Bon retenu prisonnier des Anglais au soir de la défaite de Poitiers en 1356. La châsse que nous connaissons daterait de 1361 ».

Trois siècles plus tard, en 1631, à l'occasion de la translation au Cateau d'une partie du crâne de Sare conservé dans l'église de Lambres-lez-Douai, les moines de l'abbaye de Saint-André restaurent le monument et installent les statuette de Sainte Maxellende et Saint Sare.

A la veille de la Révolution, en 1783, le dernier abbé du monastère bénédictin procède à la dorure du reliquaire auquel il adjoint les lions accroupis qui le soutiennent. « C'était entre ces lions des portes principales des édifices religieux que se publiaient jadis les sentences des juges ecclésiastiques ».

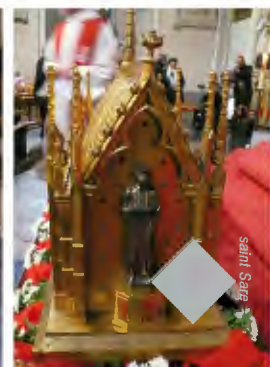
En 1844, pendant une mission, un pinacle en bois doré, fabriqué par un menuisier de Caudry, remplace au milieu du toit, un clocheton en métal ajouré disparu au cours des événements de 1830.

L'abbé Bulteau avance une hypothèse sur l'origine de la châsse « L'artiste du Moyen-Âge s'est naturellement inspiré des modèles d'architecture qu'il avait sous les yeux. Or l'architecture du reliquaire ne ressemble en rien à l'architecture flamande ou cambrésienne du XIV^{ème} siècle. Elle offre en revanche tous les caractères de l'architecture anglaise de cette époque (...) La châsse de Maxellende est due au marteau d'un artiste anglais (...) L'Angleterre d'Edouard III possédait alors la moitié de la France ».

Une description du reliquaire

Au Moyen-Âge, les reliquaires affectent la forme d'une église sans abside ni transept. Le reliquaire de Maxellende mesure 108 cm de longueur, 39 cm de largeur et 85 cm de hauteur. Il ne referme aujourd'hui que les restes de la sainte. « Que sont devenues les reliques de saint Sare ? nul ne saurait le dire ». Une glace le protège qu'un ingénieux mécanisme fait coulisser vers le bas dans une feuillure de l'autel.

Aux anniversaires du martyre on expose la châsse devant le chœur, à la croisée du transept. Chaque portail forme une niche pour une statuette debout sur un piedestal. Ces statuette en argent repoussé représentent sainte Maxellende et saint Sare.



sainte Maxellende

saint Sare

Sainte Maxellende porte une ample tunique talaire serrée à la taille ; elle tient les mains jointes et les yeux baissés ; elle ne porte pas d'auréole ; l'épée de son martyr lui traverse les reins.

Saint Sare, vêtu du costume des ecclésiastiques du XVII^{ème} siècle, longue soutane, barrette à corne relevée, écarte un pan de sa houppelande, tient à la main un livre ouvert et relève d'une main un pan de son manteau.

En 1880, l'abbé Bulteau notait la disparition des mains de la sainte de même que celles du livre du bienheureux.

Sur les angles des rampants un ange dresse les ailes au ciel. La base du reliquaire repose sur des lions accroupis.

Les contreforts divisent les façades latérales en cinq parties. Ces dix niches renferment chacune une statuette en argent repoussé.

Ces dix statuettes représentent dix apôtres. Malgré la dégradation de leurs caractéristiques, l'abbé Bulteau tâche de désigner chacune par son nom. Selon lui les cinq statuettes qui s'offrent à notre regard représentent, de gauche à droite : Jude qu'il identifie grâce au livre de son Epître; Jean, au calice qu'il bénit ; Jacques le Majeur, à son bourdon de pèlerin ; Mathias, à la hache de son supplice ; Matthieu, au livre de son évangile.



Les cinq autres statuettes, nous ne les découvrons que pendant l'exposition du reliquaire.

Elles figurent, du portail de Maxellende au portail de Sare : Jacques le Mineur identifiable au livre de son épître et la massue de son martyr; Thomas qui fut le patron des architectes, à la toise et l'équerre ; Pierre, au vestige de sa clef ; Paul, au glaive ; Barthélemy, au coutelas qui servit à l'écorcher vif.

Les vitraux de la chapelle Sainte-Maxellende Début du XX^{ème} siècle

Œuvre de Lorin, verrier chartrain, les vitraux du transept droit de la Basilique constituent un triplet homogène qui conte la canonisation de Maxellende et, par certains détails, écrit une page d'histoire de Caudry.

Les verrières latérales

Elles se disposent en symétrie du vitrail de Sainte-Maxellende.

Un ange auréolé, les ailes repliées, joint les mains. Un Arbre de Jessé pousse au ciel ses rameaux entre lesquels serpente un phylactère. Les vitraux se distinguent par les inscriptions latines et les armoiries qu'ils portent.

Sur le vitrail gauche il est écrit : Caldériaci nata / in castello / Sancta virgo maxellendis / Ô quam pulchra est / casta génératio. Que mademoiselle Delphine Danjou traduit par « à Caudry, naquit / dans le château / la sainte vierge Maxellende / Ô combien admirable est / cette noble lignée ».



Chapelle du transept droit de la basilique

Le vitrail porte les armoiries de la donatrice madame Prioux née de Gheugnies qui se blasonnent : écu d'azur à l'aigle éployée d'argent accompagnée en chef de deux roses de même ; écu d'or au chevron de gueules accompagné en chef de deux grappes de raisin d'argent et en pointe d'un croissant de même ; écus timbrés d'une couronne comtale. Tenants, deux lévriers.

Ce sont les armoiries des familles de Gheugnies et Cordier de Caudry ; à ceci près cependant, Cordier de Caudry portait un écu d'or au chevron de gueules, accompagné en chef de deux grappes de raisins d'azur et en pointe d'un croissant de même. (Il conviendrait de s'enquérir des causes de cette modification qui commet une faute héraldique).



Au bas du vitrail les armoiries de la famille de Gheugnies et Cordier de Caudry

Sur le vitrail droit il est écrit :
 « Calder^{iaci} martyrio / coronati spon /
 christi – anno 670 / immortalis est /
 memoria illius » traduit par « A Caudry,
 par le martyr / couronnée selon la
 volonté / de Christ en l'an 670 /
 immortelle est / sa mémoire ».

Il porte les armoiries de la comtesse de Carmoy née Marie-Maxellende Prioux. Ecu écartelé, au premier et au quatrième d'azur à la tour crénelée d'argent, la porte barricadée d'une roue de même ; au deuxième et au troisième d'argent au lion d'azur ; en cœur, d'or au taureau de sable accorné de gueules, sommé d'une croix de même. Ecu timbré d'une couronne comtale. Tenants, deux lions contournés. Devise : « Doué Araok » d'origine bretonne « Dieu avant ».



Au bas du vitrail, les armoiries de la famille de Carnoy

Au château de Maillé, dans un cartouche, sont gravées des armes identiques à celles des Carmoy, n'était l'écu en abîme. Une légende raconte que saint Thenenan, pour échapper aux pirates, aurait barricadé l'entrée d'une Tour au moyen d'une roue...

La verrière centrale

Un personnage féminin apparaît debout dans une niche trilobée.



Les traits harmonieux donnent au visage une douce sérénité en contraste avec la tragédie déjà consommée. La jeune fille richement vêtue « à la romaine » d'une tunique talaire croisée aux hanches, d'une longue corde nouée, d'une épaisse chape, porte un turban chargé de perles. Elle présente tous les attributs de Sainte Maxellende : la palme immaculée des vierges martyres à la main gauche ; à la main droite, la lame du meurtrier ; la tête nimbée des saints. Au sommet de la verrière, se dessine une fleur de lys au naturel, symbole de pureté.

Le nom du donateur, L. Prioux, s'inscrit au bas du vitrail, dissimulé derrière la custode en menuiserie du reliquaire. Ce vitrail ne porte pas d'armoiries.

La famille des donateurs écrit une page de l'histoire de notre commune. Cordier, aïeul de madame Prioux fut le dernier seigneur de Caudry ; Jean-Adolphe Prioux, maire de Caudry pendant 20 ans. Les inscriptions latines rattachent implicitement leur famille à celles des premiers seigneurs de Caudry dont ils portaient le titre et dont Maxellende était issue.

Le décor fleurdelysé des colonnes figurant les niches accentue cette impression de « filiation dynastique ».

N'est-il pas remarquable enfin que la disposition du nom des donateurs respecte une certaine hiérarchie « aristocratique » ? Chef de la lignée à la mort de son père Jean-Adolphe en 1893, Léonce Prioux place son nom au bas de la verrière centrale ; sa mère Stéphanie, au vitrail gauche, sa sœur puînée Marie-Maxellende, au vitrail droit.

Claude DOYER,

12 Février 2013.

avec la participation de :
 Madame Ribeaucourt,
 de Messieurs Truy et Dufraisse.

Associations



Un premier titre à la SAINTE-MAXELLENDÉ



Première compétition de l'année pour La Sainte-Maxellende de Caudry, le 23 février dernier, à Halluin. Une seule fille engagée dans ces championnats du Nord poussines, en l'occurrence **Morgane LAURENCE**. Dont c'était là du reste la première compétition. Avec à la clef, un premier titre. En effet, bien que seule face aux armadas des clubs de la métropole, la Caudrésienne qui vient juste d'avoir 7 ans a emporté le titre départemental dans

la catégorie Excellence. Avec une belle prestation à la poutre, un beau saut... Une chute au sol et une autre à la barre laissent supposer, à la vue du résultat, une belle marge de progression encore.

La fillette s'est qualifiée par là-même pour l'étape suivante, les Régionaux. Une belle satisfaction pour les dirigeants du club qui comptent désormais voir les benjamines suivre cet exemple. Trois équipes sont engagées le 9 mars pour les championnats du Nord également. Trois équipes en stage toute cette semaine au sein de la salle des Tullistes où par ailleurs on profite des vacances scolaires pour installer une toute nouvelle fosse, attendue avec impatience par les jeunes gymnastes.

Florian CATRICE champion de Belgique Monobike junior 2012

C'est au guidon de sa KTM 125 SX que Florian s'est défendu contre une majorité de 450 CC durant 8 courses. Celles-ci passaient par Amay, Marche en Famene, Spa Francorchamps, Bilstain et une manche Supermotard à Bucy le long. C'est à Bucy le long, soutenu par déjà de nombreux fans que Florian remporta la victoire aisément avec 20 secondes d'avance sur ses adversaires. Après cette victoire, Florian roulera cette année sur le championnat de France Supermotard où il se mesurera aux meilleurs de la catégorie S3, il y représentera avec une grande fierté sa ville et sa région.



Association On Off Team 59



Horaires d'ouverture du Bouldrome Municipal
Boulevard Jean Jaurès

Horaires d'été _____
du 1^{er} mai au 31 septembre
tous les jours de 9h à 22h.

Horaires d'hiver _____
du 1^{er} octobre au 30 avril

Jeunes étrangers cherchent famille d'accueil -

D'Allemagne, des Etats-Unis, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et

s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles. Lisa, jeune allemande, recherche une famille à partir du mois de Septembre 2013 pour une année scolaire. Elle fait partie d'un club de handball et joue du piano. Plus tard elle aimerait enseigner la langue française en Allemagne. Mariana, jeune mexicaine et passionnée par la danse arrivera à partir de Septembre aussi pour un séjour de 10 mois et elle attend une famille avec impatience !

Renseignements :

CEI-Centre
Echanges Internationaux
Christine Semin
06 15 04 23 83
Bureau Coordinateur CEI
02.99.20.06.14



Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir. Si l'expérience vous intéresse, appelez vite !

**FÊTE DU COMITÉ du
QUARTIER NÉGRIER**



10 au 14 mai 2013

avec entr'acte :

sam. 11 : BROCANTE

le soir **REPAS DANSANT**
animé par l'Orchestre
«Ambiance Music 3 000»
réservation obligatoire
au Café du Cambrésis.

dim. 12 : THÉ DANSANT

animé par
les Tony's Folies
à l'Esplanade du Cambrésis

*Fête Foraine durant les 4
jours ! et beaucoup d'autres
animations*

À vos agendas !



Championnat de danse Hip Hop

BATTLE 100 LIMITES - sam. 22 JUIN

L'Association A100DANSES organise pour la 8^{ème} année consécutive son battle de danse Hip Hop : le «BATTLE 100 LIMITES», samedi 22 juin - Place Du Général de Gaulle de 16h à 19h. Ce spectacle est gratuit.

Cette année le Battle s'ouvre sur l'Europe, avec la participation d'équipes Hollandaise, Belge et Anglaise. 5 équipes Françaises seront présentes. La qualification grand Nord du bgirl France réunira les meilleures danseuses de Picardie et des régions voisines.

Il y aura en plus cette année un Battle junior réservé aux jeunes danseurs ayant moins de 4 ans de pratique. Des shows du groupe A100DANSES et des centres sociaux du Cambrésis s'intercaleront entre chaque Battle.

Une démo. de graphitie sera aussi au programme.

Plus d'infos sur A100DANSES (Caudry hip hop) / facebook.



Communiqué de la

Fédération des Combattants Volontaires 59-Nord
14/18-39/45 - RESISTANCE - INDOCHINE - AFN - MISSIONS EXTERIEURES

La Fédération Nationale des Combattants Volontaires vous informe qu'elle est toujours présente à Caudry sous le nom de FNCV Nord.

Vous qui avez servi dans nos armées, notre association est à votre disposition pour faire **respecter vos droits.** À ceux qui ont combattu dans le cadre des OPEX, nous voulons leur dire que nous, leurs anciens, nous nous battons pour que tous les engagés volontaires actuels, qui ont combattu (et sont donc devenus des Combattants Volontaires) puissent obtenir la Croix du Combattant Volontaire (CCV) et soient ainsi placés dans les mêmes conditions que ceux des autres générations du feu.

Nous pouvons aussi vous renseigner sur la CARAC (Caisse de Retraite des Anciens Combattants) qui permet de constituer une retraite à des conditions particulièrement avantageuses.

Nous demeurons à votre disposition pour tous renseignements.

Plus nous serons nombreux et plus nous serons forts !.

Contact : Didier DEGANDT
Président Départemental
03 20 83 42 77

Daniel KANIEWSKI
Délégué Hainaut/Cambrésis
09 52 47 34 98

Email : d.kaniewski@free.fr



➔ BUT : Grouper tous les hommes qui volontairement ont offert leur vie pour sauvegarder les droits et la liberté de leur Patrie et sacrifié, délibérément leurs intérêts personnels à l'intérêt général.

pêle-mêle



Caudry d'Hier & d'Aujourd'hui salle André Flament vous propose

► LES EXPOS SUIVANTES

jusqu'au 20 juin 2013 :

«*Quand la Musique est bonne*»

«*Les Artisans Caudrésiens de la Musique*»



Annie et les mélodiques

Le Moto Club Caudrésien «Dirty Rider's» a été créé en 2011.

À ce jour les dirty rider's comptabilisent une vingtaine de membres. L'association, présidée par François Moignon, a pour finalité de réunir des passionnés de moto et de participer à des événements de sports mécaniques locaux et nationaux (Salon de la Moto, Bol d'Or, concentration de motos...).

→ Le siège social de l'association est situé au café "le jubilé" à Caudry

Renseignements
au 06 23 29 90 86



É. Noblot, Los Bringos, Dixies Partners, Vital Deschamps, Love Star, Samourai, Aimé Gabet, Annie «*les Mélodies Blues*», Dixies Boys, Atlantide...

à partir du 03 avril
jusqu'au 20 juin 2013 :

«*Coup d'oeil sur la calligraphie*»

avec PATRICE SALE

► N'oubliez pas son exposition permanente :
«*Caudry, ville des Métiers d'Art, sa vie, son Histoire*»

Congrès de Printemps du District 103 Nord le 06 avril 2013 organisé par le Lions du Cateau-Cambrésis-Caudry



Après avoir célébré son 40^{ème} anniversaire le Lions club du Cateau-Cambrésis-Caudry a l'honneur d'accueillir pour la 1^{ère} fois le congrès de printemps du District 103 Nord de la plus importante association humanitaire au monde. Notre territoire aux confins du Cambrésis, du Hainaut et de la Thiérache, verra converger au théâtre de CAUDRY le samedi 6 avril 2013 les LIONS du Nord-Pas de Calais, de l'Aisne, de la Somme, et de l'Oise représentant les 2500 membres des 104 clubs. Cette journée permettra la mise en valeur de CAUDRY et de LE CATEAU, de leurs patrimoines historiques, industriels, artistiques et culturels.

Le Président du LIONS Club
Jean-François PLUVINAGE



Dimanche 1^{er} mai
Concert de Printemps
Théâtre - 16H - Entrée Gratuite
Direction Cléore Freté

salon de

l'habitat &

organisé par la ville de Caudry

loisirs & jardin

le rendez-vous incontournable !

sam. 13 & dim. 14
avril 2013
10h/19h - gratuit

base de loisirs
du Val du Riot

salle polyvalente
et extérieurs

organisé par la Ville de Caudry, radio BLC partenaire du salon

Stage d'initiation et de perfectionnement à la calligraphie et à l'enluminure

La calligraphie est une recherche de l'harmonie, non seulement dans l'art de former de belles lettres, mais aussi dans son exécution. L'idéal du calligraphe est de se laisser porter par le mouvement de la vie qui l'anime.

La calligraphie exigeant un haut degré de concentration, s'apparente à une pratique méditative puisque le calligraphe s'efforce de rester dans une attitude humble et absorbée, c'est à dire sans pensée. On peut dire que la calligraphie est un art martial, puisqu'elle tend à combattre les dissipations du mental. Une fois la lettre mémorisée et le tracé maîtrisé, le calligraphe éprouve un plaisir d'écrire et s'installe dans une concentration spontanée, il est dans l'ici et le maintenant. Cette attitude dépourvue d'égo engendre un état de sérénité. La calligraphie, comme l'enluminure, devient un agréable support créatif et esthétique vers cet état de tranquillité.

L'enluminure est l'art de décorer, d'illuminer une lettre, une page... par l'application de couleur et d'or. Elle accompagne et enrichit la calligraphie. Par son souci du détail et de la précision, elle exige aussi patience et attention et procure également joie et quiétude.

Il est évident qu'une telle harmonie entre l'être et le faire, l'intérieur et l'extérieur, le repos et le mouvement, l'artiste et son action est rarement rencontrée. Les scribes du Moyen Âge rappellent qu'ils étaient souvent la proie d'un petit diable qu'ils nommaient Titivillus et dont l'espièglerie égarait leur esprit en leur faisant sauter une lettre ou une ligne; les empêchant tout simplement de rester dans une vigilance constante. On raconte que ce petit démon sévit toujours...

Stage de 2 journées (9h/18h avec pause de 2h entre 12h et 14h)
Prix du stage : 90€ (dont 20€ d'acompte à verser à l'inscription).

1^{ère} option : réalisation d'une enluminure historiée sur parchemin selon les techniques médiévales.

Programme 1^{ère} journée : préparation du parchemin - décalque d'une lettrine historiée - pose de l'or sur mordant - peinture à la détrempe.

2^{ème} journée : Travail des drapés, visages, rehauts.

2^{ème} option : réalisation d'une lettrine enluminée accompagnée d'un texte calligraphié sur parchemin selon les techniques médiévales.

Programme 1^{ère} journée : apprentissage d'un alphabet historique au choix - mise en page d'un texte court (10 lignes) au choix du participant.

2^{ème} journée : calligraphie du texte sur parchemin - dessin ou décalque d'une lettrine - pose de l'or sur mordant - peinture à la détrempe - travail des rehauts.



Restauration - nombreuses animations

Fournitures à prévoir :

- Feuilles millimétrées (pour la calligraphie)
- 1 critérium ou crayon graphite HB
- 1 grande règle plate graduée 30 cm
- 1 buvard (facultatif)
- 1 chiffon ou papier absorbant
- Pinceaux (n°0, 2)
- 1 paire de ciseaux
- 2 plaques de verre

Matériel mis à disposition :

- Plumes
- Porte-plumes
- Encres aquarelles
- Parchemin
- Mordants
- Feuilles d'or
- Détrempes
- Pigments naturels



Dates du stage :
25 et 26 mai
Ateliers Culturels

Avec Jörg MONIEZ
06 79 43 00 48

kaligraphie@gmail.com



TOURNAGE DE

ARTS DE LA RUE ...

Projet du réseau départemental de développement culturel en milieu rural et en partenariat avec la Médiathèque départementale du Nord, dans le cadre des 300 ans des traités d'Utrecht qui ont établi la frontière entre la France et ce qui sera la Belgique, Tantôt, est une marionnette de taille humaine manipulée et filmée image par image dans l'espace public.

→ Atelier d'écriture

Mardi 23 Avril - Bibliothèque

Ateliers animés par Thomas Suel, autour des écrits réalisés lors de la rencontre avec Eric Bezy. Thomas Suel, écrivain, poète et slameur, alimente le blog de Tantôt :

tantotsurlafrontiere.blogspot.fr

→ Expositions & Projections avec le Tati Roulant

Mardi 23 Avril - Centre ville - 10h/18h

Le T.A.T.I. Roulant ou Théâtre Ambulant Très Intimiste (salle de projection ambulante).

Pour arpenter le département, Tantôt emprunte le « T.A.T.I. Roulant », autobus transformé en salle d'exposition et de projection itinérante. Il est ouvert en continu sans horaires de séances fixes.

L'équipage du T.A.T.I. Roulant instaure la convivialité à bord. Le spectateur est embarqué pour un voyage immobile organisé par cette société de transports métaphysiques. L'occasion de découvrir les aventures de Tantôt la marionnette dans un espace animé unique.

Durée de la visite : 20 minutes. 10 personnes par visite.

Pour organiser votre passage en groupe, merci de vous adresser directement aux Scènes Mitoyennes au 03.27.70.09.60 ou contact@scenes-mitoyennes.fr

→ Projection des aventures de Tantôt

Présentation des aventures de Tantôt à Caudry.

Mercredi 24 Avril - Cinéma Le Millénium - 20h

À l'occasion d'une soirée conviviale, venez découvrir le court-métrage réalisé sur Caudry.

Cette soirée est également le dernier rendez-vous avec la Compagnie avant le ciné-concert prévu le lundi 20 mai à Bailleul lors de la Biennale du Département intitulée « Nord Magnetic ».



COURTS-MÉTRAGES

23 et 24 AVRIL

Tantôt est manipulé et filmé image par image dans l'espace public.

Il évolue ainsi toute la journée à son propre rythme et invite le public à prendre le temps de le rencontrer et de participer au tournage.

Le film (1 minute par jour de tournage) est ensuite projeté à l'issue des deux jours de tournage.

Tantôt pourrait bien arpenter les rues de Caudry, rencontrer les habitants et promeneurs, découvrir le patrimoine caudrésien, se parer de dentelle...

POUR LE SAVOIR
rendez-vous sur la Place du Général de Gaulle pendant les 2 jours de tournage.

Tous ces rendez-vous sont gratuits et ouverts à tous.

Plus d'informations :

Scènes Mitoyennes 03.27.70.09.60 ou contact@scenes-mitoyennes.fr

EXPO ANNUELLE 2013

visible jusqu'au 19 janvier 2014

«Fascinantes dentelles»

Suite à de nouvelles acquisitions et dons issus des entreprises dentellières, le musée propose de restituer l'identité de cette industrie en exposant des coupons de dentelle Leavers assortis de leur échantillon rebrodé ou ennobi dont les motifs présentent une particularité dans leur conception ou fabrication.

Fascinantes Dentelles fait ainsi un zoom sur de véritables petits bijoux significatifs des collections dentellières caudrésiennes.

La dentelle Leavers résulte d'un subtil travail d'orfèvre dont le savoir-faire est issu de l'observation d'une tradition manuelle séculaire. Aujourd'hui, la dentelle mécanique est une œuvre à part entière.

Sensuelle, raffinée, étonnante, elle inspire le monde de la mode Haute-Couture et du prêt-à-porter de luxe. Le design l'adapte également à ses recherches.

Renouvelant sans cesse la profusion de ses motifs, la dentelle a su s'ouvrir au monde qui l'entoure, inspirant la créativité la plus débridée, l'imaginaire le plus contemporain mêlé au répertoire classique des motifs :

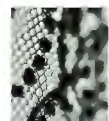
roses de style Art Déco revisitées, effets peaux de bêtes oscillant entre pleins et vides, brides surdimensionnées défiant la réalisation technique, jeux de profondeur créés par le choix des fils ...

Cette exposition est le miroir des dernières tendances et vous invite à effleurer la matière en vous immergeant au cœur de l'univers fascinant des dentelles.

Une visite une rencontre...

Le musée vous propose de visiter l'exposition en compagnie du dessinateur Jean-Claude Pluchart, ancien esquisseur en dentelle et guipure, dont les motifs ont été largement utilisés par la Haute-Couture.

Ces visites sont des moments privilégiés où l'esquisseur se livre avec passion en ponctuant son récit d'anecdotes personnelles sur le monde de la création et de la mode.



Pour tous publics, durée de la visite : 40 min.

Les dimanches 07, 28 avril,
19 mai et 16 juin de 15h à 17h30.

03 27 76 29 77



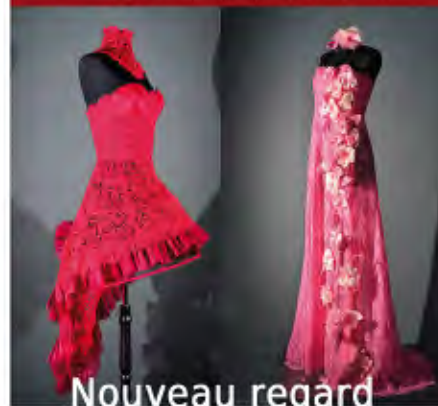
Le coin des Enfants

Le musée propose des ateliers au cours desquels les enfants observent les différents savoir-faire de l'industrie dentellière : la création d'un motif, la fabrication de la dentelle ainsi que la broderie sur dentelle, tout en développant leur habileté manuelle. Par la manipulation de matériaux et de matières textiles, les enfants vont affiner leur sensibilité et leur goût artistique, s'approprier des techniques et les intégrer pour en faire leur moyen d'expression personnelle.

➔ **Atelier «Un bijou pour maman»** (initialement prévu le 15 mai)
Création d'un bijou, incrustation et application de perles et paillettes sur dentelle.
mercredi 24 avril de 14h à 16h (durant les vacances de Pâques)
3€ par enfant, uniquement sur réservation.

Les Ateliers d'Angélique. Renseignements auprès d'A. Chevalier 03 27 76 62 03

À DÉCOUVRIR



Nouveau regard

sur la collection
Moda Veneziana
jusqu'au 15 mai 2013

Pour sa 1^{ère} exposition de l'année, le Musée Caudrésien des Dentelles et Broderies présente une sélection de créations contemporaines issues de sa collection et sélectionnées parmi les pièces réalisées pour l'exposition Moda Veneziana en 2005.

Jeux de dentelles propose de découvrir ou redécouvrir des réalisations nées du partenariat entre le musée et l'Institut Italien de Lille ainsi que la collaboration des dentelliers et brodeurs caudrésiens avec l'Académie Internationale de Haute-Couture et du Costume Koefia de Rome.

Cette présentation de 19 robes allie créativité et savoir-faire exceptionnel, en présentant les différentes techniques utilisées par la Haute-Couture telles que la corseterie et le travail à la main de perlage, de pailletage, d'application et d'incrustation de motifs découpés.

Jeux de dentelles est une invitation au voyage dans la Venise du XVIII^{ème} siècle et du XIX^{ème} autour de 3 thèmes forts : la Lagune, la Commedia Dell'Arte et l'univers culturel de l'époque.





L'Amicale Laïque fête ses 100 ans!



SAMEDI 22 JUIN

- Durant la matinée : mosaïque avec Giovanna Monne - Ateliers Culturels
- 11h : inauguration à l'auditorium - Ateliers Culturels
- 14h à 16h : démonstration de scrabble - salle 1 de la Maison des Associations - Ateliers Culturels

SAMEDI 22 ET DIMANCHE 23 JUIN

- À partir de 14h : volley-ball : tournoi inter-écoles et tournoi adultes - Palais des Sports.
- Le samedi en nocturne de 18h à 8h du matin : easyLAN pour adultes participation payante avec lots - Bourse du Travail,
- Le dimanche de 15h à 19h : easyLAN pour jeunes : jeux vidéos «choisis» participation payante avec lots - Bourse du Travail.
- sam. & dim. de 9h à 18h : numismatique, exposition de pièces anciennes, nouvelles et de billets - Salle des Fêtes du Pôle Culturel.
- sam. & dim. de 9h à 18h : photo-Club, exposition de photos numériques et argentiques avec le Club de Péronne - Salle des Fêtes du Pôle Culturel.
- sam. & dim. de 9h à 18h : démonstration de jeux anciens - Salle des Fêtes du Pôle Culturel.
- sam. & dim. : airsoft, démonstration - Chapiteau sur la pelouse de la Bourse du Travail.

DIMANCHE 23 JUIN

- 17h à 18h : sketches patoisants, théâtre avec le Cercle Gérard Philippe - Auditorium des Ateliers Culturels.

50 ans du traité de l'Élysée

sam. & dim. de 9h à 18h : exposition de caricatures de Plantu : «Drôle de peuple!», «Komisches Volk!» Hall des Ateliers Culturels.
Le samedi à 17h30 : concert avec l'Elbsound Jazz Orchestra et l'Harmonie Municipale de Caudry Théâtre du Pôle Culturel.

Caudry d'Hier & d'Aujourd'hui

fin juin : exposition de documents anciens - Espace André Flament : l'Amicale Laïque s'expose à partir de documents de M. Patrick Raguét et de D. Jacqumin.
Exposition photos organisée par des élèves de CM², après leur initiation à la photographie par le Club Photo.



En coordination avec la Maison des Associations

Mariage réel en tenue d'Époque 1900 le samedi après-midi Hôtel de Ville.

Reconstitution d'un village 1900 le dimanche après-midi Anciens métiers, costumes d'Époque - Place de Gaulle.





N'oubliez pas de consulter le site du Millénium pour tout savoir sur nos manifestations : www.le-millennium.fr

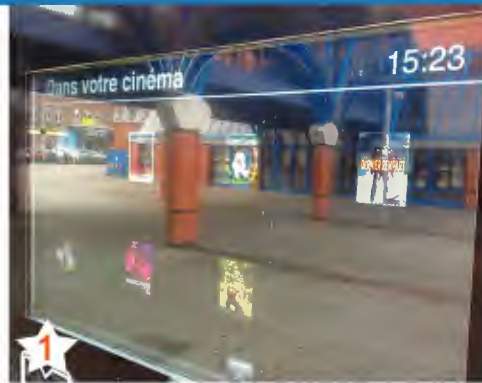
Rejoignez aussi le Millénium sur FACEBOOK



innove en matière de communication

Depuis le 13 décembre, le cinéma Millenium s'est équipé d'une nouvelle borne interactive sur la façade de son hall d'accueil. Développé par la société Andelia, en partenariat avec EMS Monnaie Services qui équipe le Millenium, cette borne tactile qui prend la forme d'un écran 16/9, est accessible depuis l'extérieur 7jours sur 7, 24h sur 24. On peut accéder de manière très intuitive à l'ensemble de la programmation du cinéma : titres, affiches, résumés, durée, bandes annonces, horaires et ce jusqu'à une semaine à l'avance. Mais ce n'est pas fini ! En effet, depuis le mois de janvier, il est possible de pré-acheter ses billets dématérialisés grâce à un lecteur optique. Le client muni d'une carte d'abonné ou d'une contremarque peut pré-acheter sa place sans contraintes et en dehors des horaires d'ouverture de l'établissement. Il peut aussi acheter des places en utilisant une interface de paiement CB via internet sur son téléphone mobile. Le Millenium, cinéma de proximité d'une cité de 14 000 habitants, souhaite ainsi faciliter l'accès de tous les publics en mettant en oeuvre les moyens et les technologies les plus avancées.

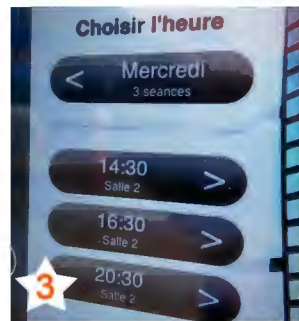
Le Directeur
Benoît Betchen



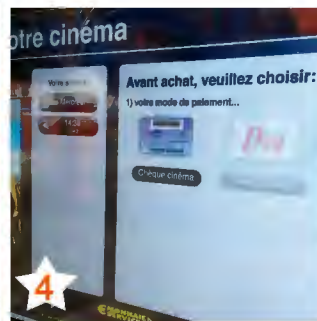
L'écran d'accueil propose les visuels des films



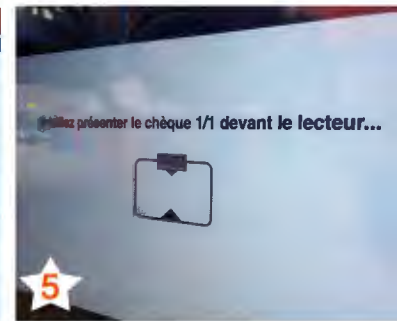
Il suffit de toucher la vignette d'un film pour découvrir son résumé, sa bande annonce et les séances associés.



Sur la droite de l'écran choisissez votre séance



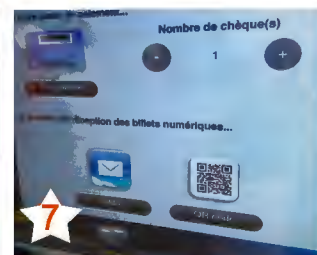
Choisissez le mode de paiement



La borne vous invite à scanner votre contremarque



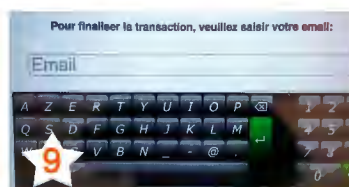
Il vous suffit d'approcher votre contremarque de la vitre



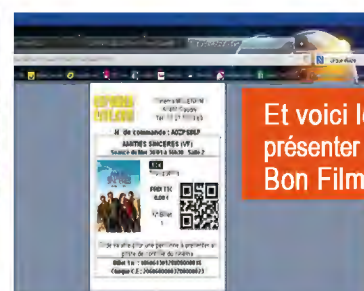
Vous pouvez recevoir votre billet électronique par mail ou par QR code



Et voilà le QR code à scanner avec votre smartphone



Vous pouvez aussi recevoir le billet par mail



Et voici le billet électronique à présenter à la caisse du Millénium Bon Film !

La Plume

Gazette de la Base de Loisirs du Val du Riot

verte



Pour tout renseignement ou réservation,
contactez le secrétariat au tél/fax : 03 27 85 27 67
contact@valdurriot.fr / <http://www.valdurriot.fr>

édito

En application du principe de précaution, la Commission européenne a décidé de geler le processus d'autorisation de mise en culture des OGM dans l'Union européenne jusqu'à la fin de son mandat en 2014 et de rechercher un règlement négocié avec les états membres. Depuis le début de l'année, huit pays, la France, l'Allemagne, le Luxembourg, l'Autriche, la Hongrie, la Grèce, la Bulgarie et la Pologne ont adopté des clauses de sauvegarde pour interdire la culture des OGM autorisés sur leurs territoires. Deux OGM seulement ont été autorisés à la culture dans l'UE en quatorze ans : la pomme de terre Amflora, développé par le groupe allemand BASF, et le maïs OGM MON810 de la multinationale Monsanto.

Gérard Boury

Président du Siat du Val du Riot

Le portrait du mois

La sarcelle à ailes bleues *sarcelle soucrourou*

Famille : anatidés
Ordre : ansériformes
Taille : 37 à 40 cm
Envergure : 58 à 64 cm
Poids : 273 à 410g (mâle)
et 266 à 375g (femelle)



Origine : espèce américaine, très rarement observée en Europe à l'état sauvage

Description : femelles et juvéniles sont brun moucheté avec un bec noir et des pattes jaunâtres. *En plumage éclipse** (juillet à octobre), mâles et femelles se ressemblent et peuvent être facilement confondus avec les sarcelles cannelles.

*En plumage nuptial**, le mâle possède un corps brun-roux avec de petites taches sombres, des couvertures sous-caudales noires et des marques blanches sur les flancs. La tête est gris bleu sombre avec un large croissant distinctif blanc en avant de chaque oeil. Femelles et mâles possèdent un miroir vert-noir avec une large bande bleu pâle sur la partie supérieure de l'aile.

Moeurs : espèce grégaire, presque toujours en groupe de quelques individus. Son vol est rapide et agile. Elle fréquente les étangs, marres, marais, marécages et lagunes aux eaux plus profondes.

Reproduction : le nid peut être situé à proximité de l'eau ou en être éloigné. Il est formé d'une coupelle peu profonde dans le sol, bien dissimulé dans la végétation et garni de duvet. La femelle pond de 9 à 13 oeufs qu'elle couve seule pendant une période de 23 à 24 jours. Les jeunes quittent le nid moins d'un jour après l'éclosion. Ils peuvent nager et se mettre en quête de nourriture. La femelle continue de les protéger, de s'en occuper jusqu'à 38 à 49 jours après l'éclosion, période à laquelle ils sont aptes à s'envoler.

Régime alimentaire : canard barboteur, la sarcelle à ailes bleues consomme des herbes et des graines de plantes aquatiques ainsi que des petits animaux aquatiques (insectes, larves, invertébrés, mollusques) qu'elle trouve en surface ou en plongeant la moitié du corps sous l'eau pour fouiller dans la vase.

*le plumage éclipse désigne le plumage que présentent les oiseaux mâles en dehors de la période de reproduction, plus discret, de couleur cryptique (camouflage), ressemblant à celui de la femelle.

*le plumage nuptial désigne le plumage coloré, arboré généralement par le mâle lors de la période de reproduction et qui lui permet de faire étalage de ses attributs lors des parades.

Des nouvelles de notre pigeonnier ■

Comme chaque année, notre pigeonnier recrute ses nouveaux occupants et nous faisons donc appel à la générosité de nos amis colombophiles.

N'hésitez pas à nous contacter pour effectuer vos promesses de dons (nous ne disposons que de 60 places).

Nous accueillons nos amis ailés jusqu'au 31 mars.

Nous en profitons pour remercier ici tous nos fidèles donateurs qui chaque année, participent au championnat de la Base et nous font le plaisir d'assister à notre remise de prix et vente annuelle.

Sans vous, nous ne pourrions continuer cette aventure !

Le parc animalier s'étoffe ■

Depuis le mois de janvier, deux nouveaux pensionnaires sont venus grossir les rangs de notre troupe animalière.

Deux ânes miniatures, de leurs prénoms «Tonton» et «Ulysse» âgés de 5 ans, ont élu domicile chez nous.

Ces nouveaux occupants ne se sont nullement laissés impressionner par leur congénère, Marius, ni par les autres membres équidés et capricés de la troupe.

Ils ont, au contraire, su imposer leur caractère, apparemment bien trempé, et ses sont vite intégrés au groupe.

Nous vous invitons, bien évidemment à venir les rencontrer afin de les gratifier de vos plus douces caresses.



*Nous vous attendons
Hi Han!
À très vite, Tonton et Ulysse*

Nous en profitons pour vous rappeler qu'il ne faut **absolument pas nourrir les animaux du parc**, qui ont tout ce dont ils ont besoin. Nous comprenons la tentation de leur tendre morceaux de pain et autres gourmandises ... Cependant, en faisant cela, vous ne leur rendez pas service, bien au contraire.

Nos animaux, trop gros, sont sujets aux **crises de fourbures** et autres problèmes articulaires et risquent de finir leur vie prématurément à cause de leur obésité (problèmes cardiovasculaires, etc...).



La protection de l'abeille domestique *Apis mellifera*

Sans les insectes, les plantes n'existeraient pas, et inversement. Ce sont les pollinisateurs* qui fécondent les fleurs de la plupart de nos fruits et légumes.

Pollinisateurs* : terme qui désigne les insectes, en particulier les hyménoptères (abeilles), qui, en butinant les fleurs pour se nourrir, transportent du pollen d'une fleur à une autre et en assurent la pollinisation.

C'est là, l'une des actions les plus importantes pour la Nature et leur travail est nécessaire à une grande partie des végétaux. Les pollinisateurs contribuent ainsi à la production d'un tiers de ce que nous mangeons. Le déclin de ces insectes pourrait entraîner une catastrophe pour l'alimentation de l'humanité comme pour l'équilibre des milieux naturels. Or, parmi, ces pollinisateurs, il y a les abeilles dont le destin est étroitement lié à celui de l'homme.

Fragiles et menacées, véritables sentinelles de l'environnement, exposées aux diverses pollutions de notre Terre, elles sont essentielles pour l'équilibre de la planète. C'est la biodiversité qui est en danger. Il convient donc de les protéger activement.

Quelques chiffres : L'abeille pollinise 80% des espèces de plantes à fleurs et à fruits de notre planète.

35% de la quantité de notre alimentation et 65% de sa diversité dépendent de cette pollinisation.

En une journée, une colonie de 40 000 abeilles, dont 30 000 butineuses, visite 21 millions de fleurs, soit 700 fleurs par abeille.

En 2008, en créant son propre rucher, la Base de Loisirs s'inscrit dans une volonté de sauvegarde de l'abeille et du patrimoine naturel. Elle souhaite permettre au public de découvrir l'importance des pollinisateurs et des abeilles, leur donnant envie, en les observant, de les respecter et de les protéger. En assurant l'animation et la promotion de l'apiculture, elle souhaite remplir sa mission pédagogique et s'inscrire en tant qu'actrice de l'éducation à l'environnement et au développement durable.

De par la création parallèle de l'association «Le Rucher du Val», association chargée de la gestion du Rucher, la Base permet à qui le souhaite d'adhérer au projet pour la somme symbolique de 1 euro, de soutenir notre action et de participer activement à la vie du Rucher.

Nous vous rappelons que vous pouvez dès à présent agir en adhérant à l'association. Nous ne manquerons pas de vous convier à la prochaine Assemblée Générale et de vous avertir des actions menées au rucher.

Pour cela, vous pouvez remplir, découper et nous renvoyer le bon ci-dessous (ou inscrire vos coordonnées sur papier libre). Pour toute information complémentaire, vous pouvez également nous joindre par téléphone au 03.27.85.65.39 (uniquement l'après-midi) ou par mail

h e l e n e . d e b a e r e @ a l i c e a d s l . f r

Par avance, merci



■ Je soutiens l'action de l'association Le Rucher du Val et souhaite y adhérer

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Mail :



Quelques prises de vue hivernales de la base enneigée ■



L'HIVER, LA NEIGE

Voilà les arbres
Avec du sucre
Sur le nez

la route toute poudrée
Le ciel enfariné

La neige a tout changé

Anne-Marie CHAPOUTON

Informations diverses ■

- **Horaires d'ouverture de la Base de Loisirs :**
8h30 à 17h30 (de novembre à février),
8h à 19h (du 1^{er} au 31 mars)
et de 8h à 20h à partir du 1^{er} avril.
- **Ouverture du bureau d'accueil :**
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h à 17h30
- **Permanences au pigeonier «Capsule» :**
le mercredi de 15h30 à 16h30 et le premier dimanche du mois de 15h30 à 17h00 (du 1^{er} novembre au 28 février),
le mercredi de 15h30 à 17h30 et les 1^{er} et 3^{ème} dimanches du mois (à partir du 1^{er} mars) - sous réserve de bonnes conditions météorologiques.
Visites sur rendez-vous en appelant le 03.27.85.27.67 ou le 03.27.85.65.39. Les visites sont gratuites.



- **Journée de pêche :** 7 €uros
- **Location parcours de pêche :** 70 €uros avec 10 kg de truites déversées, location étang moyen, 210 €uros avec 30 kg de truites déversées



Nos joies...

↳ naissances

- | | | |
|-----------------------------------|---------------------------------|-------------------------------------|
| 27/08/2012 Rania LAMAND | 12/11/2012 Maëlys SANCHEZ REY | 01/01/2013 Maëlys DOUDELET |
| 20/09/2012 Emma VERKEMPINCK | 13/11/2012 Ulysse BEAUVILLAIN | 03/01/2013 Ambre LAVERGE |
| 22/09/2012 Sohan DUJARDIN DELSART | 15/11/2012 Emmy LANDAS | 11/01/2013 Gaspard POTTIER |
| 22/09/2012 Sohan VILCOT | 17/11/2012 Mégane COLOMBET | 12/01/2013 Sacha ARDUIN |
| 26/09/2012 Erwan BARALLE | 19/11/2012 Lucius BEYRAND | 16/01/2013 Weyndy CORNAILLE |
| 26/09/2012 Katlyne RODRIGUEZ | 19/11/2012 Karim ELKBIR | 21/01/2013 Zoé BUCHEZ |
| 28/09/2012 Mickaëla HUBERT | 20/11/2012 Cathelina HEGO | 21/01/2013 Simon LAIGLE |
| 24/09/2012 Lilou PROUVEUR | 23/11/2012 Aéna MOKHTARI | 22/01/2013 Maé GRATTEPANCHE |
| 01/10/2012 Gabriel HILLION | 25/11/2012 Léa HISBERGUE | 27/01/2013 Hugo GAY |
| 03/10/2012 Maxellende BOURLEAU | 27/11/2012 Stécy NOËL | 30/01/2013 Anthony NTIHAGOWUMWE |
| 03/10/2012 Florentin PARIS | 28/11/2012 Maëva LEDUCQ | 30/01/2013 Maëly VILCOT DELAHAYE |
| 05/10/2012 Louna GUINET | 29/11/2012 Kilian BRUSSELLE | 01/02/2013 Timéo GRASSART |
| 07/10/2012 Lahya ANDREONE | 29/11/2012 Lana VILETTE TENDERA | 01/02/2013 Savannah HEYTE |
| 08/10/2012 Alicia DAVOINE | 29/11/2012 Nolan DUTHOIT | 03/02/2013 Louis NOÉ |
| 11/10/2012 Naomie DOISY | 04/12/2012 Etthan LEDUCQ | 05/02/2013 Maëlys DELSALLE |
| 12/10/2012 Siloé BARDOUX | 04/12/2012 Rayan PRUDHOMME | 05/02/2013 Mathis MER |
| 15/10/2012 Anna CORMONT | 05/12/2012 Maxime BOCKSTAL | 10/02/2013 Julien MOREAU |
| 17/10/2012 Lëa CANIAU | 06/12/2012 Malicia BLÉQUY | 12/02/2013 Juline WIART |
| 18/10/2012 Margaux FERMON | 10/12/2012 Mathis CHAMPAGNE | 13/02/2013 Théodore BRONCQUART |
| 27/10/2012 Mathéo DELVIENNE | 10/12/2012 Louane LASCAUX | 14/02/2013 Liam-Paul LADRIERE |
| 30/10/2012 Gaspard TAINE | 11/12/2012 Louan DELACOURT | 14/02/2013 Enzo LEGRAND |
| 30/10/2012 Zoé VERCHIN | 12/12/2012 Océliane LESEC | 15/02/2013 Laly MARÉCHALLE |
| 31/10/2012 Hélène ROBERT | 13/12/2012 Lorenzo FOULON | 16/02/2013 Julian DEVOUGES FRANÇOIS |
| 31/10/2012 Louka VASOVIC | 20/12/2012 Tom GODEBILLE | 20/02/2013 Neyla SANDRAS |
| 01/11/2012 Manon GRASSART | 22/12/2012 Hugo DELHOMMÉ | 21/02/2013 Lisa LEFEVRE |
| 03/11/2012 Johann FIQUET | 23/12/2012 Tom MONTAY | 22/02/2013 Capucine LESAINTE |
| 04/11/2012 Louna COURBET | 24/12/2012 Nathan PRUVOST | 22/02/2013 Lilas LESAINTE |
| 07/11/2012 Noémie DUBOIS LEPORCQ | 28/12/2012 Alice DAVOINE | 23/02/2013 Célia LEDUC |
| 08/11/2012 Eléna PECRIAUX | 28/12/2012 Yanis EDME | 23/02/2013 Angélika THELLIEZ |
| 09/11/2012 Fabien CARPENTIER | 29/12/2012 Jane EVRARD | 24/02/2013 Louis BIRON |
| 10/11/2012 Evan WIART | 30/12/2012 Elyn ALLACH DAUDIGNY | 24/02/2013 Killian BLAS |
| 11/11/2012 Djessy CRETIN | 30/12/2012 Inès BALÉDENT | |

Nos joies...

↳ mariages

13/10/2012 : Christophe LEGRAND & Sandrine LEGRAND
10/11/2012 : Jean-Pierre GRASSART & Mélissa TRUMEAU
24/11/2012 : Fethi BEN AOUN & Yvette LÉTÉVÉ
19/01/2013 : Amor MAREGHNI & Chloé BOITAUX
02/02/2013 : Joël DELCROIX & Nicole DENHEZ
22/02/2013 : Jean-Marc DENHEZ & Claudine Noël
23/02/2013 : Guy PROUVEUR & Déborah GOURION
23/02/2013 : Ibrahim TOUATI & Angélique NIMAL
23/03/2013 : David BARDOUX & Martine MAFOULA



Nos peines... ↳ décès

03/10/2012 Rose VIÉVILLE épouse CLEMENT, 89 ans
03/10/2012 Frédéric PETIT, 53 ans
05/10/2012 Pierre BURLION, 61 ans
07/10/2012 Léonie VANDENHENDE épouse SENEZ, 92 ans
08/10/2012 Paul BRICOUT, 79 ans
13/10/2012 Daniel ZIMMER, 54 ans
16/10/2012 René HERVIEUX, 92 ans
20/10/2012 Jacques QUANDALLE, 47 ans
21/10/2012 Julien LENEUTRE, 49 ans
22/10/2012 Germaine DISLAIRE épouse BASIN, 91 ans
22/10/2012 Christiane BRIDOUX épouse FOULON, 67 ans
25/10/2012 Michel LOISEAU, 67 ans
25/10/2012 Liliane BASTIEN épouse WOZNIAK, 85 ans
27/10/2012 Charles GOUBET, 89 ans
28/10/2012 Serge GILLIARD, 84 ans
02/11/2012 Joan BEAUSSART, 33 ans
03/11/2012 Nicole MÉRESSE épouse LEMAIRE, 66 ans
03/11/2012 Rolande FONTAINE épouse LEFEBVRE, 83 ans
04/11/2012 Eugène CARTEGNIÉ, 93 ans
06/11/2012 Francis LESAGE, 88 ans
09/11/2012 Charles LECLERCQ, 92 ans
10/11/2012 Annette BETSCHER épouse ZIMMER, 79 ans
18/11/2012 Fausta DUPUIS épouse GALLEZ, 80 ans
19/11/2012 Denis PROUVEUR, 40 ans
26/11/2012 Violette NEHLICH épouse DRIDI, 45 ans
26/11/2012 Renée BRICOUT épouse GABET, 93 ans
27/11/2012 Jocelyn RICHEZ, 49 ans
29/11/2012 Gertrud KARST, épouse BRULANT, 81 ans
01/12/2012 Jean-Claude COURTOIS, 74 ans
02/12/2012 Nelly BOULET épouse DUGAS, 80 ans
05/12/2012 Irène KALAWSKI épouse ZATOUT, 68 ans
06/12/2012 Fernande DRANCOURT épouse DARMANIN, 85 ans
09/12/2012 Anne-Marie GAY épouse LAMOURET, 88 ans
15/12/2012 Valérie COLPIN, 49 ans
16/12/2012 Augusta VALLET épouse DRACHE, 92 ans
17/12/2012 Michel MAHY, 77 ans
20/12/2012 Henri COURTOIS, 83 ans
22/12/2012 Catherine BRICOUT, 53 ans
22/12/2012 André LIVOYE, 84 ans
23/12/2012 Flora DELIGNE épouse MOREAU, 84 ans
26/12/2012 Jean-Luc LASTEAU, 50 ans
30/12/2012 Mireille VILETTE, 88 ans
02/01/2013 Jean ALEKSANDROWICZ, 87 ans
02/01/2013 Irénée DEUDON épouse LELONG, 66 ans
04/01/2013 Ginette VAILLANT épouse BEAUSSEAUX, 73 ans
07/01/2013 Raymonde DOISY épouse DUTILLEUL, 88 ans
08/01/2013 Jeanne VOIRIN épouse DEFOSSEZ, 77 ans
08/01/2013 Alain LANCIAUX, 53 ans
08/01/2013 Marie-Françoise ALLOT, 64 ans
20/01/2013 Nadège HOYAUX épouse LINDEKENS, 36 ans
24/01/2013 Gérard DENORME, 79 ans
13/01/2013 Claude DROMBY, 79 ans
21/01/2013 Yves WARGNIER, 60 ans
25/01/2013 Jean BRUNIAUX, 90 ans
28/01/2013 Georges LANSIAUX, 59 ans
28/01/2013 Béatrice BLOND épouse CARLIER, 54 ans
29/01/2013 Michel BEGREM, 61 ans
30/01/2013 Christiane ROUSSEL épouse DEMARETZ, 77 ans
31/01/2013 Louise BAUDSON épouse MARIEZ, 78 ans
04/02/2013 Henriette LASSELIN, 87 ans
11/02/2013 Marguerite LERICHE épouse BERNARD, 93 ans
13/02/2013 Chantal LERICHE épouse DHAINE, 58 ans
15/02/2013 Pascal WATREMEZ, épouse CLAISSE, 51 ans
17/02/2013 Gérard MARLIÈRE, 51 ans
20/02/2013 Stella NICAISE épouse BOUTROUILLE, 96 ans
24/02/2013 Félicie DARRAS épouse DESCHAMPS, 85 ans

salon de

l'habitat &

organisé par la ville de Caudry

loisirs & jardin

CAUDRY

13 et 14 avril 2013

Base de Loisirs - 10h/19h

du Val du Riot - entrée gratuite

+ de 50 exposants

restauration - nombreuses animations

Radio **B.L.C**
CAUDRY 90.9 FM

